

## Cooccurrences de *et* + adverbe en diachronie longue : délimitation et enjeux d'un nouveau champ de recherche

**Claire BADIOU-MONFERRAN**

*Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3*

claire.badiou-monferran@sorbonne-nouvelle.fr

<https://orcid.org/0000-0002-0607-230X>

**Daniéla CAPIN**

*Université de Strasbourg*

dcapin@unistra.fr

<https://orcid.org/0000-0002-6232-2182>

### Resumen

Este estudio está dedicado a las cooccurrencias de *et* + adverbio en una diacronía larga. Recurriendo al marco teórico de la transcategorización «ampliada», proponemos tres interpretaciones de estas cooccurrencias: la de las combinaciones contingentes, la de las combinaciones necesarias y la de las combinaciones opcionales. Establecemos, igualmente, la distinción entre tres categorías: la de los coordinadores, la de los conectores y, por último, la de los marcadores discursivos. Los tres casos estudiados –*et aussi* / *et également*; *et puis* / *et après*; *et plus* / *et en plus* / *et de plus*– ilustran estas transcategorizaciones.

**Palabras clave:** transcategorización, coordinador, conector, marcador discursivo, código oral y código escrito.

### Résumé

Cette étude est dédiée aux cooccurrences de *et* + adverbe en diachronie longue. En faisant appel au cadre théorique de la transcategorisation « élargie », elle propose de distinguer trois interprétations – celle des combinaisons contingentes, celle des combinaisons nécessaires, et enfin celle des combinaisons optionnelles – et trois appariements catégoriels : celui des coordonnants, celui des connecteurs et enfin, celui des marqueurs discursifs. Les trois cas étudiés – *et aussi* / *et également* ; *et puis* / *et après* ; *et plus* / *et en plus* / *et de plus* – illustrent ces transcategorisations.

**Mots-clés :** transcategorisation, coordonnant, connecteur, marqueur discursif, code oral et code écrit.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

### Abstract

This study is dedicated to the uses of the co-occurrences *et* (“and”) + adverb in long diachrony. Within the theoretical framework of “expanded” transcategorization, we suggest to distinguish three interpretations – that of contingent combinations, that of necessary combinations, and finally, that of optional combinations – as well as three categorical matches: coordinators, connectors, and discourse markers. Three configurations – *et aussi* / *et également* ; *et puis* / *et après* ; *et et plus* / *et en plus* / *et de plus* – illustrate these transcategorizations.

**Keywords:** transcategorization, coordinators, connectors, discourse markers, oral code and written code.

### 1. Introduction

Dans son ouvrage sur *La coordination en français*, Gérald Antoine (1958 : tome I) signalait déjà l’existence – et l’intérêt, pour l’histoire du changement linguistique – d’un champ de recherche inoccupé, qu’il n’était pas alors lui-même en mesure de couvrir, ni même d’ouvrir : celui de la concurrence des conjonctions de coordination et des adverbes susceptibles d’entrer en co-variation et/ou en combinaison avec ces dernières. Pour ne retenir que le cas des cooccurrences, il est bien connu, par exemple, que le coordonnant *et*, item sémantiquement sous-déterminé, s’est apparié, dans la diachronie longue du français, avec des adverbes marquant, seuls ou en relation avec lui, toute une gamme de relations de discours :

- Relation de succession temporelle : (*et*) *puis*, (*et*) *doncques*, (*et*) *adoncques*, (*et*) *lues*, (*et*) *alors*, (*et*) *après*, (*et*) *ensuite*, (*et*) *puis après*, (*et*) *puis ensuite*.
- Relation d’opposition : (*et*) *toutefois*, (*et*) *néanmoins*, (*et*) *nequedent*, (*et*) *pourtant*, (*et*) *cependant*.
- Relation de consécution : (*et*) *donc*, (*et*) *du coup*, (*et*) *par conséquent*, (*et*) *en conséquence*.
- Relation conclusive : (*et*) *donc*, (*et*) *en somme*, (*et*) *enfin*, (*et*)  *finalement*.
- Relation d’implication : (*et*) *alors*.
- Relation d’adjonction : (*et*) *aussi*, (*et*) *également*, (*et*) *même aussi*.
- Relation de gradation : (*et*) *même*, (*et*) *en outre*, (*et*) *plus*, (*et*) *en plus*, (*et*) *de plus*, (*et*) *de surcroît*, (*et*) *surtout*, (*et*) *mieux encore*.

Antoine se contente d’émettre à leur sujet et plus largement, au sujet de la concurrence (par co-variation ou cooccurrence) des coordonnants et de leurs « succédanés conjonctionnels », une hypothèse forte qui, plusieurs décennies avant le développement des débats sur la grammaticalisation, interroge (en des termes certes épilinguistiques) l’incidence des paramètres de l’érosion morpho-phonologique et du blanchiment sémantique sur l’évolution du système de la langue :

En fait, ce qu'il serait assez précieux de rechercher c'est, selon les époques, les types de parlers et les auteurs, la proportion entre conjonctions et succédanés conjonctionnels utilisés ; mais le problème passe les limites de notre enquête. Signalons seulement le fait le plus important [...] : l'usage des adverbes conjonctionnels – comme aussi celui des groupes conjonction + adverbe – s'est surtout développé à partir du moment où certains coordonnants que nous appellerons ici *forts* – *si*, *ainz* – eurent commencé à s'affaiblir, *i.e.* en gros à partir du moyen français (Antoine, 1958 : 652 ss).

Ce sont les conditions de possibilité d'une telle enquête, à ce jour non encore faite, que le présent article se propose de circonscrire, mais à partir (i) d'un observatoire limité – la cooccurrence de *et*<sup>1</sup> et de quelques adverbes, appartenant à des sous-classes différentes et choisis pour leur représentativité<sup>2</sup> –, (ii) d'un corpus exploratoire, en cours de constitution, privilégiant en l'état les composantes diachronique et diamésique<sup>3</sup> sur les autres formes, sociolinguistiques (diatopique, diastratique, diagénique et diaphasique), de la variation<sup>4</sup> (iii) et d'un cadre théorique émergent : celui de la « transcatégorisation » (Do-Hurinville et Dao, 2016 ; Ramat, 2001, 2019 ; Robert, 1999), dans la version « élargie » testée, pour la diachronie, dans Badiou-Monferran et Capin (2020) et modélisée dans Capin (en préparation) et Capin et Badiou-Monferran (2020).

Sans prétendre du tout à l'exhaustivité, il tâchera donc de faire émerger, à partir d'études de cas, les différents contextes d'apparition des cooccurrences, et tentera d'apporter des éléments de réponse aux deux questions – liées, mais de portée inégale – suivantes : peut-on signaler à chaque fois des transcatégorisations ? Plus largement, qu'est-ce qui, dans l'histoire du changement linguistique, motive l'émergence d'un appariement plutôt que d'une forme simple, qu'il s'agisse de l'item sémantiquement sous-

<sup>1</sup> À l'exclusion des autres coordonnants au sens strict – à savoir *ou*, *ni* (Badiou-Monferran, 2020c, 2020d) – et au sens large d'Antoine (1958-1962), incluant, outre les marqueurs *ou* et *ni*, les items *car*, *donc*, *mais*, *or*, désormais décrits comme des « connecteurs » (Badiou-Monferran, 2020d ; Badiou-Monferran et Marchello-Nizia, 2020).

<sup>2</sup> Pour une vue d'ensemble de toutes les combinaisons disponibles en français, voir Badiou-Monferran et Capin (2020), qui illustre les principaux appariements (en *et*+ adverbe) attestés dans cette langue.

<sup>3</sup> Au sens de Mioni (1983), *i.e.*, en tant qu'opposant l'oral et l'écrit.

<sup>4</sup> Le corpus est principalement extrait des bases BFM, Nouveau corpus d'Amsterdam, GGHF, corpus Sermo, *Frantext*. Il veille autant que possible à vérifier les données sur les manuscrits et éditions d'origine. Enfin, il envisage la variation diamésique en mobilisant la notion, désormais bien documentée d'« oral représenté » (voir entre autres à ce sujet le travail pionnier de Marchello-Nizia, 2012, et, tout dernièrement, Lefevre et Parussa (dir.), 2020a et Lefevre et Parussa, 2020b : 9-21).

déterminé *et* ou des items adverbiaux listés ci-dessus, pour leur part sémantiquement plein ?

Après (1) un bref retour sur la théorie de la « transcatégorisation élargie », la présente contribution distinguera, sous l'apparente régularité des combinaisons en [*et* + adverbe], trois cas de figure différents : (2) celui, marginal, des *combinaisons contingentes*, épiphénomènes – ou traces – de changements linguistiques extérieurs à leur formation, et qui ne constituent pas a priori des transcatégorisations (cas de *et aussi*) ; (3) celui, là encore marginal, des *combinaisons nécessaires*, productrices de nouvelles relations de discours, et illustrant des cas de transcatégorisation (cas de *et puis* et de *et après*) ; (4) celui, pour le coup dominant, des *combinaisons optionnelles*, avec ou sans transcatégorisation (parmi d'autres, *et plus*, *et de plus*, *et en plus*), spécifiant (sans la créer) une relation de discours sous-jacente à leur formation, et dont la productivité, variable dans l'histoire au long cours du français, doit pouvoir être rapportée, selon l'hypothèse ici défendue, à un facteur d'évolution dont de récents travaux<sup>5</sup> ont réévalué la portée : le processus d'autonomisation du code écrit (par rapport à celui de l'oral et de sa variante : l'oral représenté).

## 2. Le cadre théorique de la transcatégorisation « élargie »

Toutes les langues du monde connaissent le phénomène : un terme peut être attesté, sans variation de sa forme, dans deux ou plusieurs catégories grammaticales ou sémantiques. Ainsi, *beau* est adjectif dans *un beau garçon*, mais devient nom dans *le vrai, le juste et le beau* et adverbe dans *J'ai beau parler, personne ne m'écoute*. De même, en italien, *sacco* dans *un sacco di patate* est un quantifieur nominal alors que dans *mi piace un sacco*, le même terme est un quantifieur verbal (Giacalone-Ramat, 2015 : 583-584).

Grammairiens et linguistes se sont intéressés à cette flexibilité de l'appariement catégoriel sous des angles fort divers. Ne pouvant pas tous les citer, nous en mentionnerons seulement quelques-uns, pour illustrer l'histoire du terme *transcatégorisation* et pour montrer que la variation qu'il désigne peut s'appliquer à plusieurs champs – ou domaines – linguistiques. Ainsi, au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, François-Séraphin Régnier-Desmarais (1973 [1706] : 230) signale que les divisions des pronoms personnels ont besoin d'être ajustées :

[...] les Pronoms par exemple de la première de la seconde et de la troisième personne étant aussi bien démonstratifs que personnels et *leur* étant tantôt personnel comme dans *je leur ai dit*, tantôt possessif sans article comme dans *leur maison est belle* et tantôt possessif avec l'article et relatif en même temps comme dans *j'ai vu une maison plus belle que la leur*.

<sup>5</sup> Parmi d'autres et après d'autres, Badiou-Monferran et Capin (2020) ; Badiou-Monferran (2020b).

Les morphologues traitent le changement illustré dans le cas de *beau* en signalant une « dérivation impropre ». En 1953 déjà, dans *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Lucien Tesnière (1953 : 21 ss.) nomme *translation* tout changement de catégorie et propose une terminologie spécifique : *transfèrende* et *transféré*, *translation de premier degré*<sup>6</sup>, *de second degré* et *translation multiple*. En traitant d'autres catégories (cognitives et universelles, comme le temps, l'espace, le nombre, l'accompli) dans le cadre de sa théorie de l'énonciation, Antoine Culioli (1990) signale que leur réalisation recouvre des fonctionnements extrêmement hétérogènes, qu'une unité met en jeu plusieurs catégories hétérogènes ; il revendique, de ce fait, « une épistémologie de l'interactif, du dynamique et du non-linéaire » (Culioli, 1995). En 1991, Stéphane Robert propose le modèle de la grammaire fractale pour rendre compte du fonctionnement de morphèmes transcatégoriels en langue wolof. En 2016, Danh Thành Do-Hurinville et Huy Linh Dao proposent une description revisitée de la *transcatégorisation* en synchronie, postulant une représentation sur trois niveaux (lexèmes, grammèmes et pragmatèmes). Le terme de *trancategorization* fait son apparition dans les études de linguistique diachronique grâce à Paolo Ramat (2001 et 2019) afin de pallier les insuffisances des termes re-catégorisation et dé-catégorisation, largement utilisés pour illustrer la grammaticalisation et la dégrammaticalisation.

Nos recherches sur la langue médiévale et préclassique d'une part, et sur la grammaticalisation d'autre part, nous ont amenées à postuler une version « élargie » de la transcatégorisation, définie comme type de changement complexe qui prend en compte des phénomènes de changement catégoriel de tout type (catégories grammaticales, sémantiques et syntaxiques, voire catégories ou catégorisations littéraires) mais aussi des recouvrements catégoriels en diachronie et en synchronie, particulièrement visibles dans les *clines* de la grammaticalisation<sup>7</sup>. Pour illustrer la portée du cadre ainsi

<sup>6</sup> Pour Tesnière (1953 : 20), dans un énoncé comme *Je vous demande de partir*, le verbe à l'infinitif fonctionne comme second actant et, par conséquent, devient substantif ; dans *le livre d'Alfred*, le complément du nom fonctionne comme épithète et devient adjectif (Tesnière, 1953 : 17).

<sup>7</sup> « From a historical perspective, a *cline* is natural pathway along which forms evolve, a kind of “slippery slope” which guides the development of forms. Synchronically a *cline* can be thought as a “continuum”: an arrangement of forms along an imaginary line at one end of which is a fuller form of some kind, perhaps lexical, and at the opposite end a compacted and reduced form, perhaps grammatical. Both metaphors, “*cline*” and “continuum”, are to be understood as having certain focal points where phenomena may cluster. » (Hopper et Traugott, 2003 [1993] : 64, l'italique est nôtre). Pour autant, grammaticalisation et transcatégorisation ne se recouvrent pas : contrairement à celle-là, celle-ci postule, non pas une « javellisation sémantique », mais le maintien du sens ou des lectures qui se superposent ; son parcours, à géométrie variable, n'est pas unidirectionnel ; il n'engage pas le passage de catégories majeures à des catégories mineures ; et il se réalise en l'absence de changement formel du terme transcatégorisé – comme cela se produit, notamment, dans les cas de grammaticalisation par agglutination (*per*

défini, on terminera par l'invoquer dans le cas d'un terme sous-déterminé comme *et*, dont l'appariement catégoriel, en diachronie et en synchronie, a provoqué bien des incertitudes. En prenant en compte les nombreuses graphies – les manuscrits médiévaux et les incunables le rendent par *e*, *et* mais aussi par la note tironienne 7, les imprimés utilisent & – on peut identifier, dans les diverses réalisations de *et*, un parcours de transcatégorisation entre trois pôles. D'une part celui, basique<sup>8</sup>, de *coordonnant*, qui se caractérise par le fait que les éléments coordonnés par *et* sont réversibles dans une opération d'addition et que, majoritairement (mais pas systématiquement), le relateur ne peut pas être supprimé. D'autre part, celui de *connecteur*, se signalant par l'irréversibilité de l'ordre des constituants, impliqués dans une relation argumentative, et par le fait que *et* ne peut être que difficilement omis. Enfin, celui de marqueur discursif (MD)<sup>9</sup>, où *et* fonctionne soit comme un organisateur textuel (souvent désigné par « *et* de relance »), soit comme un « organisateur interactionnel » (ou « *et* interjectif »)<sup>10</sup>. Le transfert d'un pôle à l'autre admet des recouvrements et des superpositions des catégories ci-dessus mentionnées, le caractère dynamique de la transcatégorisation autorisant une géométrie variable (voir Badiou-Monferran et Capin, 2020 ; Capin et Badiou-Monferran, 2020 ; Badiou-Monferran, 2020b ; Capin, en préparation).

---

*haps* > *perhaps*) ou par troncation (*ille* > *le*). Voir Capin et Badiou-Monferran (2020) et Capin (en préparation).

<sup>8</sup> Par « basique », et, dans la suite de l'article, « valeur de base », nous désignons un emploi non pas nécessairement antérieur à tous les autres au plan chronologique, non pas nécessairement plus fréquent que tous les autres, mais qui s'exerce à un niveau « référentiel », à savoir au niveau des contenus, logiquement antérieur au niveau « épistémique » – celui des déductions logiques – et au niveau « discursif » – celui des actes de paroles, où l'item en cause peut participer à la délimitation des énoncés *et/ou* au marquage interactionnel (Sweetser, 2006 [1990]). Les trois catégorisations de *et* en « coordonnant », « connecteur » et « marqueur discursif » renvoient respectivement à chacun de ces trois niveaux.

<sup>9</sup> Au niveau basique *et* agit sur le contenu et implique le domaine référentiel ; au niveau suivant, *et* agit sur le domaine épistémique ; le troisième niveau implique le domaine de l'interactionnel.

<sup>10</sup> À la suite des études de Schiffrin (1987), Fraser (1999: 931), Beeching (2002: 48- 52), Dostie (2004), Dostie et Pusch (2007) Dostie et Lefevre (2017), entre autres, nous distinguons deux types de marqueurs discursifs : des MD « purs », qui fournissent une orientation à la cohérence de la structure dans laquelle ils se trouvent et signalent que l'émetteur entend relier le propos de son message au message précédent (comme *et*, *donc*, *alors*, *et puis*, *et puis après*, etc.) ; et des MD qui ne renvoient pas à la situation dont on parle, mais à la situation de production du discours et fonctionnent comme des interjections, des approximateurs – ce que la littérature anglo-saxonne désigne par le terme de *hedges* (*eh!*, *oh!*, *tu vois*, *une sorte de*, etc.). Qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux sous-catégories, les MD se caractérisent également par : (i) leur optionalité syntaxique ; (ii) leur position très souvent frontale ; (iii) leur aptitude à la réduction phonologique ; (iv) leur capacité à articuler les plans discursifs local et global ; (v) leur sous-détermination sémantique.

Qu'en est-il des cas où *et* apparaît en cooccurrence avec un adverbial ? Peut-on y voir des transcatégorisations, à l'image de celles postulées pour *et* et quelles sont les relations signalées par ces appariements ?

### 3. Combinaisons contingentes : de *et aussi* à *et également*

Distincte, tout à la fois, de l'*addition*<sup>11</sup> et de la *gradation*<sup>12</sup>, la relation d'*adjonction* au sens large, dont il sera question ici, et qui consiste en l'association, dissymétrique, d'une entité auxiliaire à une entité de base, se caractérise : (i) par l'irréversibilité, en surface, de l'ordre des éléments conjoints (ii) par la mobilisation obligatoire d'un marqueur adjonctif, producteur de la relation : intuitivement<sup>13</sup>, l'item *et*, et les joncteurs sémantiquement pleins *aussi*, *également*, seuls en ou en combinaison avec *et*. Dans :

- (1) Albe le veut, **et** Rome, il faut leur obéir (Corneille, *Horace*, 1641 : II, 6, v. 630. Nous surlignons<sup>14</sup>) ; Albe le veut, (**et**) Rome **aussi** ; Albe le veut, (**et**) Rome **également**.

le relateur est nécessaire à la production de la relation de discours (\*Albe le veut, Rome) *et*, dans la structure de surface, l'ordre des conjoints est fixe (\*Rome et Albe le veut<sup>15</sup>).

Comment expliquer, dans l'histoire du français, l'avènement des appariements *et aussi*, *et également*, et qu'apportent – ou non – ces derniers au codage de la relation d'adjonction ?

<sup>11</sup> L'addition, en langage naturel, est une opération arithmétique combinant plusieurs éléments numériques ou comptables afin d'en obtenir le total. En français, elle est marquée par *et* ou par *plus*, entrant en covariation mais pas en cooccurrence. Le français présente ainsi parmi d'autres des attestations de « sept et un », « sept plus un » mais pas de « \*sept et plus un » : Cf. « – LE PROFESSEUR : **Sept et un** ? – L'ÉLÈVE : Huit. » (Ionesco, *La leçon*, 1954 : 101) vs « [...] **sept plus un**, je l'appelle huit, et ainsi de suite » (Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*. 1. 1801, Chap. 16 : 351). Dans tous les cas : (i) le relateur est obligatoire (sauf cas de figement, comme dans les noms de nombre, où, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le sens du produit composé n'est plus ressenti comme étant égal à la somme de celui de ses éléments composants) ; (ii) Les conjoints sont réversibles (sauf figement là encore, comme dans les noms de nombre).

<sup>12</sup> Dans la gradation, qui mobilise un principe de « hiérarchie dans l'équivalence » (voir Badiou-Monferran 2000, 2002, 2020d) (i) le joncteur est tout à la fois optionnel et récursif (ii) les conjoints sont irréversibles, ou tout du moins pas réversibles sans modification de l'orientation argumentative de l'énoncé (voir ci-dessous, section 4 et, pour la liste des marqueurs producteurs de la relation, l'introduction ci-dessus).

<sup>13</sup> Intuitivement seulement, car comme il sera montré ci-dessous, du moins en français moderne et contemporain, *et* code moins, dans cet emploi, une relation d'adjonction que de gradation/surenchère, et *aussi/également* moins l'adjonction que l'assemblage.

<sup>14</sup> Dans les exemples qui suivent, tous les surlignements en gras sont également de notre fait.

<sup>15</sup> Ce type d'énoncé a pu être attesté jusqu'en français préclassique, en vertu de la règle d'accord par proximité. Mais cette dernière est condamnée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et, en français moderne et contemporain, l'énoncé en question est considéré comme agrammatical.

### 3.1. *Et aussi*

*Aussi* entretient avec *et* des liens (de co-variation et de cooccurrence) très anciens. La combinaison des deux items est attestée dès le français médiéval – voir (2) –, à l’articulation de syntagmes, de propositions et de phrases (3) et demeure toujours productif en français contemporain (4) :

(2) Nulz homs ne dure a mi en ung champ arami, champion ay esté bien .X. ans et demi, voire pour mez amis et aussi pour aultrui. (*Les Enfances de Doon de Mayence*, 1250 : LXXXVII).

‘Personne ne me résiste dans un combat acharné ; depuis bien dix ans et demi, je me suis battu pour mes amis et aussi pour autrui’.

(3) et dient que, veu la goutiere ou point que elle est, **il esconvient que** ledit Thierry la face oster et tourner ses eaues pardevers soy, **et aussy qu’**il tourne et heberge celles de son hostel par devers soy, et qu’il restablisce les chevrons dessus diz, bien et deuement, lesquelz furent coupez, comme dit est, **et aussy l’agout de tuille** qui seoit sur les chevrons estans sur la court dudit Thierry [...] et que icelles besongnes il y avoit fait faire pour son prouffit et pour certain admendment qu’il estoit tenuz de faire et mettre en sa dicte maison ; **et aussy esconvient que** il face retraire [...]. (Anonyme, *Chartres et documents de l’abbaye de Saint-Magloire*, 1330 : 244).

‘et ils disent que, vu la gouttière et l’état dans lequel elle est, il convient que ledit Thierry la fasse réparer et détourner les eaux vers lui, et aussi détourne et collecte ceux de sa maison, qu’il rétablisse en bonne et due forme les chevrons mentionnés avant, lesquels furent coupés, comme il a été établi, et aussi l’eau qui ruisselle sur les chevrons dans la cour dudit Thierry [...] et que ces travaux, il les avait fait faire dans son intérêt et pour faire les réparations qu’il était tenu de faire dans sa maison ; et aussi il convient qu’il fasse enlever’...

(4) Je me souviens de ses chaussures **et aussi** de sa chemise de nuit en nylon transparente. (Akerman, *Ma mère rit*, 2013 : 192).

Pour autant, dans les attestations (2) et (3), les cooccurrences de *et* et *aussi* sont purement contingentes. Les suites *et aussi* juxtaposent en effet, sans les combiner (i) un marqueur de segmentation et de relance du discours, en l’occurrence *et*, venu concurrencer, dans cette double fonction, les signes de ponctuation médiévaux (voir Badiou-Monferran et Capin, 2020) et (ii) un marqueur producteur – ou tout du moins spécifiqueur<sup>16</sup> – d’assemblage (l’adverbe *aussi*). Comment expliquer la rémanence, tout du

<sup>16</sup> Si l’on considère que dans les suites *et aussi* à l’étude, *et*, stricto sensu, se contente de segmenter et de relancer le discours, alors, on analysera *aussi* comme producteur à part entière de la relation d’assemblage. Si, à l’inverse, on considère que *et*, dans cette configuration, tout à la fois, sert « d’instruction de structure » (Llamas-Pombo, 2016 : 219) et instruit potentiellement une relation d’assemblage qu’en tant qu’item sémantiquement sous-déterminé il n’est pas en mesure de stabiliser, on limitera le rôle du marqueur *aussi* à celui de simple spécifiqueur de la relation.

moins l'apparente rémanence<sup>17</sup> de l'appariement *et aussi* en (4), alors même que dans le code écrit moderne, c'est aux seuls signes de ponctuation qu'il revient désormais de démarquer les unités de discours ? L'hypothèse ici défendue pour rendre compte des suites *et aussi* du français moderne mobilise un type d'explication exogène, *i.e.*, extérieur à la suite elle-même. De fait, historiquement, la cooccurrence de *et* et de *aussi* a pu servir, au plan syntaxique, à résoudre un problème de *gapping* (ou de coordination elliptique). Très tôt dans l'histoire du français, des constructions discontinues en [*et X aussi*]

(5) Et **cius** s'en vait dusques pres de lui, tout ensi montés coume il estoit, **et ses fius aussi** (*La suite du Roman de Merlin*, 1235 : 253).

'Celui-ci s'approcha, toujours à cheval, de l'endroit où l'autre se trouvait et son fils aussi. / Accompagné de son fils, celui-ci s'approcha, toujours à cheval...'

(6) Corsols entre en la tente qui estoit de sami, / **L'amustant salua et l'amirant aussi** (Adenet le Roi, *Buevon de Conmarchis*, 1271 : v. 85-86)

'Corsaut entra sous la tente de samit, salua le gouverneur et aussi le commandant'.

sont venues concurrencer les constructions de coordination différée en [*et X*] seul, usuelles pour leur part en français médiéval et encore attestées, mais de manière plus sporadique, en français préclassique et classique :

(7) **Ses doleros pechiez** li vunt renovelant / **Et sa lasse de vie** c'at demeneie tant (*Li ver del Juise*, 2<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s. : v. 56-61).

'Ils lui rappellent ses douloureux péchés, et la misérable vie qu'elle a menée'.

(8) **Dieu** le veut, **et nos affaires** (Mme de Sévigné, 1689, I, 1142 : III, 680).

Si, dans la mouvance du grand mouvement d'intégration syntaxique propre au français moderne, la construction discrète combinant *et* et *aussi* s'est progressivement imposée :

(9) et comment **le quatriesme** fut saulvé, **et elle aussi** (Vigneulles, *Cent Nouvelles nouvelles*, 1515 : 12).

(10) **Vous** seriez trop heureuse **et lui aussi** (Bussy-Rabutin, *Lettres*, vol. 2, 1692 : 49 F).

(11) Je lui ai parlé un peu, mais **il** était nerveux, **et moi aussi** (Green, *Journal*, vol. 1, 1934 : 56).

sans doute est-ce parce qu'*aussi*, en tant qu'adverbe « paradigmatissant » (Nølke, 1983) – autrement dit, en tant qu'adverbe reprenant, en contexte positif (et même pour un temps négatif : voir Badiou-Monferran, 2006, 2020d), tous les éléments non présents

<sup>17</sup> Au sens de persistance d'un phénomène après la disparition de sa cause. Pour l'examen de l'opérativité de la notion en linguistique diachronique, voir Badiou-Monferran (2020a).

en structure de surface – a pu, en combinaison avec *et*, permettre la récupération des anciennes structures de coordination différées, désormais ressenties comme irrégulières<sup>18</sup>, et les transformer en constructions régulières, intégrées au paradigme des constructions dites « réduites » ou « elliptiques ». Dans les configurations elliptiques, la construction discontinue [*et X aussi*], très largement dominante pour les X pronominaux à toutes les époques (voir, parmi d'autres, les ex. 9-11 ci-dessus)<sup>19</sup>, est très vite entrée en co-variation avec la construction en [*et aussi X*] lorsque X n'était pas pronominal :

(12) Toutes lesquelles choses, combien que **tu** ayes et par aventure plus grandes par le don de Dieu, **et aussi tes compaignez** [...] (Pierre Abélard, Héloïse Abélard, Jean de Meung, *La vie et les epistres*, 1290 : X, 160).

'bien que tu possèdes toutes ces choses et que, accidentellement, elles soient plus grandes par le don de Dieu et tes compaignes aussi'.

(13) [...] **Pescorce** en sera curieusement ostée, **et aussi les grains du dedans** (Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1607 : t. 1, 61).

En français moderne et contemporain, nombreuses sont les attestations de ce type – dont, parmi d'autres, celle de (14) :

(14) **Le soleil** éclatait enfin, **et aussi les couleurs, les arômes** (Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 418).

Dans l'histoire au long cours du français, la linéarisation *et aussi X* recouvre ainsi deux constructions différentes : l'une, réduite (12-14), l'autre pas (2-4)<sup>20</sup>. Dans la première (ex. 9-14), la cooccurrence (continue ou discontinue) de *et aussi* est, tout à la fois, nécessaire et contingente, au sens où elle vient servir un but extérieur à elle-même :

<sup>18</sup> Voir, pour le niveau syntagmatique, les remarques critiques de Vaugelas sur l'« épithète mal placé » de la suite : « *en cette belle solitude, et si propre à la contemplation* » (Vaugelas, 2009 [1647], R. 156 : 355-356), et, pour le niveau propositionnel, son commentaire tout aussi critique de la construction « tres-mauvaise », combinant au problème de la coordination différée celui d'un changement de voix (ou de diathèse) : « *Il s'est brulé, et tous ceux qui estoient aupres de luy* » (Vaugelas, 2009 [1647], Remarque 358 : 585). Brunot (1959) situe le grand moment de condamnation, par les grammairiens, des structures de coordination différée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>19</sup> L'ensemble de la base *Frantext* ne consigne de fait que quatre attestations de la structure réduite *et aussi* + Pronom, datant toutes du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle : « *et prescha [...] que ses enfants savant leur foy et aussi elle* » (*Registres du consistoire de Genève au temps de Calvin*, t.1, 1542-44, 1542, 137) ; « LA FILLE [...] Sire Cupido, Dieu **vous** gart ! CUPIDO. **Et aussi vous**, gente pucelle » (*Procès d'un jeune moyne et d'ung viel gendarme devant Cupido*, 1500, 45. Nous soulignons). Voir aussi Jean Juvenal des Ursins (*Tres Crestien, tres haut, tres puissant roy*, 1446, t. 2, 137) ; Jean de Buel, *Le Jouvencel*, t. 1 (1461, 87).

<sup>20</sup> Au sujet des structures illustrées par (2-4), Mouret (2008 : 213), contre l'hypothèse, émise dans certains travaux générativistes, d'une réduction inhérente au processus de coordination, montre en effet, « à la suite d'Abeillé et Godard (1994, 2000, 2002) [...] qu'il existe des arguments syntaxiques contre une approche elliptique de ces constructions ».

l'opération d'intégration syntaxique des structures elliptiques. Il en va au demeurant de même pour sa variante simple postposée en *aussi*. Cette dernière, qui oblitère le mécanisme de coordination différée sous-jacent par effacement de l'élément – le *et* – en constituant la trace dans la structure de surface, et qui illustre donc une reconfiguration du plan de la cohésion, privilégiant un codage par reprise plutôt que par coordination :

(1) Albe le veut, **et** Rome (Corneille, *Horace*, 1641 : II, 6)

(1') Albe le veut, **et** Rome **aussi** (exemple forgé)

(1'') Albe le veut, Rome **aussi** (exemple forgé)

est relativement récente. Ses premières attestations dans *Frantext* remontent à l'aube du français moderne :

(15) Humblement de je **te** rens mercy ; / semblablement **a vous aussi**/

Tressainct et tresdigne pasteur (De la Vigne, *Le Mystère de Saint Martin*, 1496 : 462).

'En toute humilité, je te rends grâce, et, de la même façon, à vous aussi, Vénéralable et Très digne Pasteur'.

(16) Il a l'ongle crochu comme un oyseau de proye ; / **Vous aussi** qui tenez pour article de foy / qu'on gaigne les pardons à dérober le roy (Du Lorens, *Premières satires*, 1624 : II,7).

Mais il s'agit là d'occurrences isolées, et la construction, qui demeure toutefois disponible jusqu'en français moderne et contemporain

(17) Le directeur va se coucher. **Le rédacteur en chef aussi**. (Bourget, *Physiologie de l'amour moderne*, 1890 : I, 12).

(18) J'en pleurais de rire. **Mary aussi**. (Queneau, *Les œuvres complètes de Sally Mara*, 1962, « 1934 – Journal intime » : 37).

(19) La vraie troisième maison est à nous [...] **Il** la contemple souvent. **Moi aussi** (Signoret, *La nostalgie n'est plus celle qu'elle était*, 1976 : 141).

constitue, tout au long de l'histoire du français, une variante moins fréquente<sup>21</sup>.

Pour autant, parce que cette dernière n'est pas résiduelle, l'alternance *et aussi* / *aussi* mérite d'être interrogée (voir ci-dessous).

Dans la seconde configuration (2-4), le marqueur *et aussi* se signale par son caractère optionnel. À toutes les époques, et jusqu'en français contemporain, il entre en co-variation avec la construction en *et* simple – s'apparentant à un cas de coordination (20) –, et la construction en *aussi* postposé, s'apparentant à un cas de juxtaposition (21) :

<sup>21</sup> Le corpus Signoret (1976) par exemple comprend une trentaine de structures réduites articulées par *et aussi* et une quinzaine seulement articulées par *ainsi* simple postposé. Le corpus Bourget présente des proportions assez semblables (une dizaine de structures réduites en *et aussi* et 3 en *aussi*).

(20) Je me souviens de ma honte **et** de mon désespoir [...] (Mauriac, *Signes, rencontres et rendez-vous*, 1983 :39).

(21) Et hier, incroyable coup de flemme, de désespoir **aussi** (Lagarce, *Journal 1977-1990*, 2007 : X, 135).

Alors qu'en français médiéval, la succession, dans la chaîne syntagmatique, de *et* (en tant que marqueur de segmentation du discours, très fréquent à l'oral et venu suppléer ou renforcer à l'écrit les signes de ponctuation) et de *aussi* (en tant que marqueur d'assemblage) était courante et même récurrente au sein d'unités textuelles pourtant relativement limitées – voir (3) –, inversement, en français moderne et contemporain, dans la mesure où *et*, privé, au profit des signes de ponctuation, de sa fonction démarcative originelle, fonctionne comme un marqueur de cohésion, soit, comme un outil à part entière de « coordination », de « connexion » ou de « relance discursive »<sup>22</sup> – toutes fonctions somme toute assez proches de celle d'« assemblage » dévolue à *aussi* –, la linéarisation de *et* et de *aussi* ne s'impose plus : tout du moins ne s'impose-t-elle pas pour la même raison (d'équilibre compensatoire entre les deux exigences de division et de liaison discursives) que celle qui présidait à sa réalisation en français médiéval. En vertu de cette reconfiguration, l'appariement *et aussi*, venu se prêter à une interprétation rémanente<sup>23</sup>, constitue, dans les configurations à l'étude du français postclassique, une variante marquée des deux autres jonctifs à disposition (*et* simple d'une part ; *aussi* de l'autre). Pour autant – et que l'on explique ou non, en diachronie longue, pour ces constructions, la persistance de l'appariement [*et / aussi*] par l'attraction homologique des *et aussi* des structures réduites –, le marqueur double (dont la compositionnalité, avérée pour le français médiéval, doit être questionnée pour le français moderne) est, dans ces configurations, trop régulièrement attesté pour que son alternance avec les marqueurs simples *et* et *aussi* ne soit pas interrogée. On se demandera ainsi, pour la période du français moderne, quelles sont, d'une part, les caractéristiques partagées des deux constructions (réduites – 9-14 – et non réduites – 2-4) articulées par *et aussi*, et quelles sont, d'autre part, leurs spécificités par rapport aux constructions concurrentes ne mobilisant que *et* ou qu'*aussi*.

On l'aura compris : les observations qui suivent ne relèvent pas d'une analyse du système de langue. Elles prennent en considération les effets, en discours, de la linéarisation *et aussi*, et en propose une analyse contrastive, par rapport aux effets discursifs induits, dans les mêmes contextes, par l'un et/ou l'autre des marqueurs simples concurrents (*et* ou *aussi*). Il s'agit somme toute de comprendre si la cooccurrence de *et*

<sup>22</sup> Voir Badiou-Monferran et Capin (2020). Ces fonctions sont bien entendu d'ores et déjà attestées en français médiéval, mais elles sont souvent couplées et fusionnées avec la fonction démarcative notée ci-dessus.

<sup>23</sup> Au sens de la rémanence rappelé ci-dessus, *i.e.*, en tant que persistance d'un phénomène après la disparition de sa cause.

et *aussi* – fortuite, selon nous, dans l’une et l’autre des deux configurations mises au jour – fait émerger en discours un nouveau marqueur, doté de propriétés nouvelles, ou si le sens discursif des suites *et aussi* du français moderne et contemporain est compositionnel, et s’apparente à la somme de ceux de ses éléments composants (comme en français médiéval, où la linéarisation *et aussi* combinait, dans le cas des structures non réduites, un marqueur de segmentation et un marqueur d’assemblage, et dans le cas des structures réduites, – plus rares, au demeurant, que celles de coordination différée avec *et se* passant d’*aussi* – un marqueur coordonnant et un marqueur paradigmatissant).

Le dénominateur commun, selon nous, à toutes les réalisations (continues et discontinues) de *et aussi* en français moderne et contemporain peut s’appréhender en termes de *décrochage énonciatif*. Il s’agit là d’une caractéristique partagée par les cooccurrences des structures réduites et non réduites, et d’une spécificité par rapport aux constructions articulées par *et* seul ou *aussi*. Autrement dit, si, dans les structures considérées<sup>24</sup>, *aussi* (surtout attesté en construction réduite) *assemble* des conjoints symétriques, mis en parallèle dans le cadre d’une énonciation unique à deux temps, si *et* (surtout attesté en construction non réduite) *hiérarchise* possiblement (au plan informatif et/ou argumentatif) les conjoints articulés par ses soins au sein d’une même énonciation, le *et aussi* des structures réduites et non réduites, instruisant l’*ajout* d’un supplément (le conjoint droit) à un contenu propositionnel de base (le conjoint gauche), signale une disjonction énonciative. Il constitue un opérateur polyphonique de réajustement énonciatif, venu pointer le caractère partiel de l’énonciation portée par le seul conjoint gauche, et dénoncer l’illusion de son achèvement. En français moderne et contemporain, d’autres marqueurs, typographiques notamment, sont bien entendu susceptibles de déclencher – ou tout du moins de spécifier – la relation d’adjonction au sens (glosé ci-dessus) de perturbation par rallonge<sup>25</sup>. Le signe de ponctuation qu’est le point détachant un constituant périphérique placé à sa droite en constitue une illustration. Analysant les « ajouts après un point », Combettes (2011a : 3) observe que « l’ajout suffit [...] par la rupture typographique et la constitution d’une nouvelle unité phrastique, à signaler les modifications énonciatives et la situation de polyphonie ».

Pour autant, dans les configurations à l’étude (9-14 et 2-4), c’est bien la cooccurrence non discrète de *et* et *aussi* qui seule produit la relation d’adjonction. Soit en effet les structures réduites des exemples forgés (1’’) et (1’) :

<sup>24</sup> En dehors de ce cadre, *et*, par transcatégorisation, en tant que marqueur discursif et non plus en tant que coordonnant, est susceptible de spécifier un décrochage énonciatif, comme dans « Paul – et c’est fort dommage – a renoncé à son projet ».

<sup>25</sup> Phénomène que la rhétorique désigne sous le nom d’hyperbate. Voir Morier (1961), HYPERBATE : « Figure par laquelle on ajoute à la phrase qui paraissait terminée une épithète, un complément ou une proposition, expression qui surprend l’auditeur et se trouve par là-même fortement mise en évidence ».

(1') Albe le veut, **et** Rome **aussi**

(1'') Albe le veut, Rome **aussi**.

En raison de sa position postposée, *aussi* assure ici pleinement sa fonction d'adverbe paradigmatissant, et participe alors à l'assemblage de deux énoncés symétriques qui, du point de vue du dynamisme communicatif, constituent deux énoncés de première instance, coordonnés en (1') et juxtaposés en (1''), au sein d'une énonciation unifiée. En revanche, en (1''')

(1''') Albe le veut, **et aussi** Rome

la remontée de *aussi* en position initiale et son appariement avec *et* altère son fonctionnement anaphorisant au bénéfice d'un fonctionnement purement coordonnant. *Et aussi* articule dès lors un énoncé complet (« Albe le veut ») à une unité thématique « de seconde instance »<sup>26</sup> (« Rome »), ajoutée après coup. Le plus ou moins grand lissage énonciatif interne aux séquences (1') et (1'') *vs* le décalage énonciatif interne à (1''') s'évalue aux différentes manières dont (1'), (1'') et (1''') réagissent aux tests des transformations phrastiques. Si (1''') accepte notamment les transformations interrrogative et jussive :

Albe ne le veut-elle pas ? **Et aussi** Rome ?

Qu'Albe le veuille, **et aussi** Rome !

à la différence de (1'')

\*Albe ne le veut-elle pas ? Rome **aussi** ?

\*Qu'Albe le veuille, Rome **aussi** !

Et si les transformations jussive et interrrogative de (1')

Qu'Albe le veuille, **et** Rome **aussi** !

\*Albe ne le veut-elle pas, **et** Rome **aussi** ?

font l'objet de jugements d'acceptabilité variés, illustrant le caractère intermédiaire de (1') par rapport à (1'') et (1'''), c'est bien au nom de l'unité énonciative de (1''), qui ne se laisse pas diviser en deux blocs par la question rhétorique redoublée ou l'injonction redoublée, et en vertu du hiatus énonciatif interne à (1'''), qui favorise le dédoublement de l'énoncé par la question et/ou l'injonction redoublées.

Le même type d'observations peut être reconduit pour l'autre forme de linéarisation en [X *et aussi* Y] (4), afférente cette fois aux constructions non réduites, dites « coordinations de séquences de compléments » (Mouret, 2008). A été montré ailleurs que dans le cas où ces constructions étaient articulées par *et* seul, la relation de discours ainsi spécifiée s'apparentait, prioritairement, à un processus de « hiérarchisation dans l'équivalence », allant de pair avec un ordonnancement contraint et gradué des

<sup>26</sup> Selon la terminologie de Bolinger (1952) reprise dans certaines études de l'école de Prague (Firbas, 1974) et dans Combettes (2011a).

conjoint<sup>27</sup>. Dans ce cadre, *et* fonctionne, du moins en français moderne, comme un « opérateur applicable à deux éléments de même type pour en construire un troisième » (Berrendonner, 2012 : 86). Autrement dit, tout en instruisant une relation de surenchère entre les conjoints articulés par ses soins, il contribue au lissage énonciatif de la séquence qui l'accueille. Sa cooccurrence avec *aussi* vient en revanche introduire une forme de jeu, d'hétérogénéité énonciative absente de la construction en *et* simple. De fait, dans un énoncé comme :

(4) Je me souviens de ses chaussures **et aussi** de sa chemise de nuit en nylon transparente. (Akerman, *Ma mère rit*, 2013 : 192).

*et aussi* déjoue les lectures autosuffisantes de l'élément inscrit dans sa précédence, en signalant la présence d'un supplément. Il fonctionne ainsi, tout à la fois, comme un opérateur (i) d'ouverture vers une séquence droite (ii) et de disjonction, pointant le statut discursivement asymétrique (basique *vs* complémentaire ; principal *vs* adventice) des unités qu'il conjoint. Si, dans X *et* Y, X et Y entretiennent *de facto* une relation d'indépendance réciproque, dans X *et aussi* Y, le rapport de X et Y relève de la dépendance unilatérale. Y est présenté, via le marqueur *et aussi*, comme une composante non autonome, se contentant de venir à l'appui de X. En d'autres termes, *et aussi* signale et produit en discours un boitement, une dissymétrie, que ne faisaient apparaître ni *et* seul, ni *aussi*, ni le jonctif zéro des constructions asyndétiques. Il vient coder en français moderne une relation – non pas d'assemblage (comme *aussi*), non pas de gradation (comme *et*), mais – d'*ajout*, consubstantielle à son occurrence. En définitive, la continuité de la linéarisation *et aussi* en diachronie longue est trompeuse. Elle cache une discontinuité entre le *et aussi* du français médiéval, compositionnel (*i.e.* juxtaposant une instruction de segmentation et une instruction de jonction entre deux séquences symétriques et comparables) et celui du français moderne, non-compositionnel et producteur de la relation, signalant une perturbation par rallonge (en termes rhétoriques :

<sup>27</sup> Voir entre autres à ce sujet Badiou-Monferran (2020d : 1656) : « Ce phénomène se manifeste (i) occasionnellement, par la formation de routines discursives (« les femmes et les enfants d'abord » ; « chers collègues et amis », etc.) ; (ii) plus généralement, par le type d'enchaînements discursifs auxquels chaque suite en [X et Y] va pouvoir donner lieu. Si les coordinations « pauvre et bonne » – dans l'exemple de Mirabeau : « Je suis aise de l'établissement de **cette pauvre et bonne enfant** qui avait goût et presse du sacrement (Mirabeau, *Lettres*, 1780, 221) – ou encore « laide et riche » – dans l'exemple de Bernanos : « La vieille Malorthy **née laide et riche**, n'avait jamais espérée pour elle-même d'autre aventure qu'un mariage convenable, qui n'est affaire que de notaire » (Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, 1926, 68) –, associant deux conjoints d'orientation argumentative opposée, constituent chacune un argument globalement favorable au mariage de la personne ainsi caractérisée, c'est en vertu de l'ordonnancement hiérarchique des conjoints spécifié par le coordonnant, qui pose que le second terme – dénotant, en l'occurrence, une qualité (la bonté ou la richesse) – soit, du point de vue informatif et / ou argumentatif, plus fort que le premier – dénotant un travers : la pauvreté ; la laideur. (Pour plus de détails, voir Ibrahim, 1978, et, à sa suite, Badiou- Monferran, 2000, 2002) ».

une « hyperbate »). Pour ce dernier, le test du clivage, pouvant porter sur le seul conjoint gauche sans altérer la grammaticalité de l'énoncé :

(4') **Ce sont** ses chaussures **dont** je me souviens, **et aussi** sa chemise de nuit en nylon transparente

(4'') **Ce sont de** ses chaussures **que** je me souviens, **et aussi** de sa chemise de nuit en nylon transparente

contrairement à ce qui se passe pour les constructions coordonnantes en *et* seul :

(20') \***C'est** ma honte **dont** je me souviens, **et** mon désespoir

(20'') ?? **C'est de** ma honte **que** je me souviens, **et** de mon désespoir

permet de faire contraster la relation de coordination – avec ou sans gradation –, qui s'inscrit au sein d'une énonciation unique, ne se prêtant pas (ou mal) aux opérations de séquençage par clivage, et la relation d'ajout, qui se prête à ce type de manipulations, en vertu de la disjonction énonciative entre le conjoint supplément et le conjoint de base. Imputable à *et aussi*, ce déphasage, à l'origine de différents effets de voix (ou de points de vue), est compatible à l'écrit – non sans une certaine redondance il est vrai – avec la mobilisation de marques typographiques signalant également un décrochage énonciatif. En l'occurrence, les parenthèses et les tirets doubles, mais aussi le point introducteur d'hyperbate – étudié par Combettes (2011a, 2011b) :

(21) Alors il a appelé le docteur Forge. **Et aussi** les gendarmes [...]. (Chalandon, *Une promesse*, 2006 : 236).

(22) Vous évoquez les fournitures d'armes de l'Union soviétique au profit de l'Égypte (**et aussi** les éventuelles livraisons d'armes américaines à Israël). (Mendès France, *Œuvres complètes, 1963-1973*, 1989 : 307).

(23) J'ai médité les actions, les mérites - **et aussi** les succès et les échecs - de mes anciens. (Mendès France, *Œuvres complètes, 19743-1982*, 1990 : 220).

Les constructions avec *gapping* s'accommodent elles aussi du même type de surmarquage :

(24) – Mon argent est toujours là, non ?

– Il y est. **Et aussi** les deux lascars. (Garat, *Dans la main du diable*, 2006 : 584).

Dans l'une comme dans l'autre des deux constructions (avec ou sans *gapping*), l'ajout peut par ailleurs être dissocié de son support, notamment via l'insertion d'une séquence incidente, ou à la faveur d'un changement de tour de parole :

(25) Quant aux courants d'opinion dont fait état le journaliste américain, ils existent non seulement en France mais dans l'ensemble de l'Europe, comme en témoignent le récent échange de propos entre M. Bevan et Sir Winston Churchill aux Communes (**Times de Londres du 27 octobre**) **et aussi** les déclarations faites aux Etats-Unis mêmes par le chancelier Adenauer. (Mendès France, *Œuvres complètes, 1954-1955*, 1986 : 422).

(26) S. de B. - Vous aviez **l'édition complète de Colette**.

J.-P. S. – Oui.

S. de B. – **Et aussi les œuvres complètes de Proust**.

J.-P. S. – Oui. (Beauvoir, Sartre, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, 1981 : 287).

Ces configurations, jouant de la tmèse (25 et 26) ou du décrochage typographique (21-24), n'impliquent pas nécessairement la présence de *et aussi*, et elles sont au demeurant compatibles avec *et* (seul) ou *aussi* (seul)<sup>28</sup>. Le cas échéant, ce sont elles qui déclenchent l'effet de perturbation par rallonge. En cooccurrence avec *et aussi*, elles confirment, soulignent, mettent en relief la nature adjonctive de la relation produite, en français moderne et contemporain, par le marqueur à l'étude.

### 3.2. *Et également*

L'adverbe de manière *également* constitue le pendant moderne de *aussi*. Dans *Frantext*, il n'est attesté, en cooccurrence avec *et*, pour spécifier l'opération d'adjonction, qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle :

(27) Par l'ordre de mm les médecins, je suis encore au consulat, **et également**, par leur conseil, je dois aller passer trois à quatre jours à la campagne, dans une maison qu'ils ont louée, pour achever de me remettre. (Latouche, *L'Héritier, Dernières lettres de deux amans de Barcelone*, 1821 : 141).

Il est toujours productif en français contemporain :

(28) De même devraient figurer sur les listes du premier collègue tous les titulaires de la carte d'ancien combattant **et également** tous ceux qui déposeraient une déclaration de renonciation au statut personnel. (Mendès France, *Œuvres complètes, 1955-1962*, 1987 : 126).

Pour autant, il constitue une variante très minoritaire de *et aussi* : le corpus contemporain de *Frantext* enregistre 30 attestations contre 1855 occurrences de *et aussi*. Comment expliquer l'émergence et la persistance d'un marqueur qui, en l'état, fait l'objet d'un emploi résiduel ?

L'hypothèse ici défendue est que si *et également* se maintient en français contemporain, même à faible fréquence, c'est parce que contrairement à *et aussi*, il suspend toute possibilité de requalification, en discours, de l'adjonction pure en adjonction impure, avec effet de gradation (quantitative ou intensive). Autrement dit : toute possibilité de transcatégorisation (d'un emploi coordonnant à un emploi de marqueur discursif). Cette propriété, qui le distingue de *et aussi*, pour sa part beaucoup plus poreux, est à mettre en relation avec la valeur de son étymon. Les dictionnaires glossent en effet le sens de *également* par « d'une manière qui ne crée pas de différence », « à un degré qui ne présente pas de différence » (*TLFi*). Partant, alors que la base *Frantext* présente en

<sup>28</sup> Voir ici-même l'exemple de la note 24 et, pour d'autres d'attestations, celles notamment de l'article de Combettes (2008) consacré aux cas d'ajout après un point.

diachronie longue de multiples attestations de *et même aussi*, combinant adjonction et surenchère, et attestant de ce fait la compatibilité de *aussi* avec les contextes scalaires :

(29) [...] la foy, qui est, comme j'ai dis, une creance aveugle de quelque divinité, **et même aussi** une creance aveugle de quelques loix, et de quelques revelations divines. (Meslier, *Mémoire des pensées et sentiments*, 1729 : 81).

(30) je dois bien voir tout ce qui manquait à celle-ci sur le plan, disons, philologique **et même aussi** sur le plan philosophique. (Bailly, *Tuiles détachées*, 2004 : 72).

la combinaison *\*X et même également Y* est totalement absente. *Et également* constitue ainsi la variante stable, non transcatégorisable, de *et aussi* pour le marquage de l'adjonction.

#### 4. Combinaisons nécessaires : *et puis*, *et après*

L'objet de cette section est de décrire en diachronie les trajectoires de cooccurrents qui ne sont pas exclusivement des marqueurs discursifs, et pour lesquels cet emploi est venu se greffer sur une valeur de base autre : *et puis*, *et après*, dont la valeur de base, celle de connexion temporelle, est susceptible, par transcatégorisation, d'acquérir une valeur argumentative. On distinguera le cas de *et puis*, qui marque la co-orientation, à l'exclusion de la disjonction, de celui de *et après*, marquant la disjonction, à l'exclusion de la co-orientation.

##### 4.1. *Et puis*

Lorsque *et* relie des énoncés, *alias* des verbes conjugués, il participe à l'expression temporelle de l'énoncé et établit une relation de *Narration* (Lascaride et Ascher, 1993 ; Bras, Le Draoulec et Viau, 2003 : 71-97). À sa valeur d'addition de base se superpose une valeur de succession temporelle (Lambert, 2001). À *et* peuvent alors s'adjoindre d'autres marqueurs temporels, comme les adverbiaux *puis*, *après* (mais aussi *(a)doncques*, *lués* et les plus récents, *ensuite* et *alors*). Dans une grande partie des attestations, la suite *et* + cooccurrent continue à noter la succession temporelle et fonctionne comme un connecteur (marquant une relation implicative, explicite ou sous-entendue)<sup>29</sup>. Mais lorsque la suite constitue une ramification de l'énoncé /l'énonciation précédent(e) qui sert à structurer le discours, impliquant une relation autre que la relation temporelle – par exemple le contraste ou le résultat, l'opposition, le défi, etc. –, alors l'association devient un MD par transcatégorisation. Cette dernière est très sollicitée en français moderne où *et puis* peut noter un MD qui renforce un argument précédent en ajoutant un argument supplémentaire. La transcatégorisation est provoquée par la

<sup>29</sup> « – Filz, vos irez, ce dit la mere. Grant honor vos fet l'emperere quant il si belement vos mande. – Dame, **ainz** irons a la viande **et puis après** si ferons el». (Renart, *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, 1228, 32) 'L'empereur vous fait grand honneur lorsqu'il vous convie d'une façon si aimable. – Dame, nous irons tout d'abord chercher les plats et puis après nous nous rendrons auprès de lui'.

sortie du contexte narratif et attestée essentiellement en régime argumentatif comme dans (31), où le personnage principal refuse la présence de l'autre avançant un premier argument (« je n'ai pas besoin de vous ») et en ajoutant un second (« vous risquez de salir votre costume neuf ») :

(31) J'allais entrer avec lui lorsqu'il m'écarta, sans rudesse mais avec cette fermeté qui n'appartient qu'aux spécialistes. – Je n'ai pas besoin de vous, me dit-il, **et puis** vous risqueriez de salir votre beau costume neuf. Il insistait sur neuf. (Vian, *Les fourmis*, 1949 : 69).

Dans (32), *et puis* introduit un nouvel énoncé dont le format interro-négatif, pointant une question rhétorique, autrement dit, une assertion renforcée, accuse la force de frappe du second argument venu à l'appui du premier :

(32) Qu'en sa qualité de capitaine général il n'ait pas examiné l'injustice du décret, à la bonne heure, il n'était pas juge compétent mais en sa qualité de citoyen, il devait des observations à l'administration municipale, **et puis**, en sa qualité de capitaine-général et en sa qualité de citoyen, ne devait-il pas peser les conséquences des ordres qu'on lui donnait ? (Marat, *Pamphlet*, 1790 : 152).

Si l'on peut trouver quelques attestations isolées et embryonnaires de *et puis* argumentatif en ancien français – voir (33), où la lecture argumentative n'exclut pas pour autant une lecture temporelle – le MD émerge vraiment à la fin du moyen français (34). Il se répand et se conventionnalise en français préclassique (35) :

(33) Je *sçay* bien que vous alés querant Merlin ne n'en pouez oïr nouvelles se par moy non, si vous en diray je ce que j'en *sçay* certainement. **Et puis** ne vous travaillés ja pour *sçavoir* en plus, car ce seroit peine perdue. (*Suite du Roman de Merlin*, 1230 : 497)

'Je sais que vous cherchez Merlin et (que) vous ne pouvez pas avoir des nouvelles de lui sinon par moi. Je vous dirai ce que je sais. Et puis [glosable par la locution argumentative « Par ailleurs » mais aussi par les adverbiaux temporels « Ensuite », « Après cela »], n'essayez pas d'en savoir davantage, car ce serait peine perdue'.

(34) Le jour que le duc de Bourgogne eut les nouvelles que le roy Edouard estoit arrivé en Hollande, je estoye arrivé devers luy de Callaix ; et le trovay à Boullongne et ne *sçavoys* riens de cecy ny encores de la fuytte dudict roy. Leduc de Bourgogne eut premier nouvelles qu'il estoit mort. De cela ne luy challoit gueres, car il aymoït myeulx ceste ligne de Lanclastre que celle d'Yort. **Et puis** il avoit en sa maison les ducz de Cestre et de Sombresset et plusieurs autres du party du roy Henry : par quoy luy sembloit bien que facilement il appointeroit avec ceste lignée. (Commynes, *Mémoires*, 1489 : t.1, 413).  
'cela lui importait peu car il préférait la lignée des Lancastres à celle des Yorks. Et puis, il comptait dans sa maison les ducs de Chestre et de Somerset et

plusieurs autres du parti du roi Henri, ce qui l'amenait à penser qu'il lui serait plus facile de se réconcilier avec cette lignée'.

(35) – URBAIN : Sçais tu pas bien que je t'ay promis ? – RUFFIN : Oy, mais promettre et tenir, ce sont deux, **et puis** j'ay tousjours oy dire que beati garniti vaut mieux que expectans expectavi. (Larivey, *Les Esprits*, 1579 : I.3)<sup>30</sup>.

Les attestations ci-dessus illustrent le fait que *et puis* (i) reprend et renchérit sur un argument précédent (ii) et en conforte la ligne argumentative. Dans tous ces exemples, le MD est, fondamentalement, un marqueur de co-orientation argumentative.

*Puis*, seul, assume rarement cette valeur : on ne trouve que deux exemples dans le corpus de *Frantext* intégral, peu significatifs en raison de leur régime énonciatif : le premier est en vers, le second s'inscrit dans un segment de discours direct et mobilise l'imaginaire de la langue classique :

(36) De Monseigneur, qui écrire en voudrait, / Plus clair esprit que le mien y faudrait : / **Puis** je sens bien ma plume trop rurale / Pour exalter sa maison libérale. (Marot, *L'adolescence clémentine*, 1539 : 189).

(37) – Mais si nous y allions tous! dit d'Artagnan; que diable! on ne nous dévorera point tous les quatre; plus, quatre laquais; plus, les chevaux; plus, les armes.

– **Puis** ce sera une occasion de montrer nos équipages, dit Porthos. (Dumas, *Les trois Mousquetaires*, 1844 : 41).

Le seul cas où *puis* instruit sans *et* un processus de surenchère argumentative est celui où, corrélé à *d'abord* (et éventuellement à *ensuite*), il fonctionne comme un marqueur d'intégration linéaire :

(38) Zidore avait dû renoncer à ses intentions, s'en était allé. Il lui fallait cent francs. **D'abord** il crevait de faim. **Puis** Georgina, sa maîtresse, avait besoin d'argent. (Van Der Meersch, *Invasion 14*, 1935 : 169).

Mais le cas échéant, *puis* n'est pas autonome. Il constitue l'un des éléments du MD composé discret ou marqueur d'intégration linéaire – *d'abord...puis*. Autrement dit, il s'agit là d'un autre morphème, de type corrélatif, qui ne remet pas en cause le fait qu'en emploi non corrélatif, la transcatégorisation de *puis* (soit, son passage de l'adverbial temporel au MD) nécessite la présence de *et* et que, par conséquent, l'ensemble ainsi formé soit non-décomposable.

<sup>30</sup> *Frantext*, en l'état, ne comporte pas d'autre exemple de *et puis* argumentatif pour la période de l'ancien français. Les premières attestations datent de la fin du moyen français – voir notamment la *Sottie des sots fourrés de malice* (1480 : 196), qui enchaîne deux tours de paroles introduits par *Et puis* argumentatif. Mais c'est autour des années 1560 que celles-ci se multiplient. Pour le seul genre du théâtre, voir parmi d'autres : Grévin, *La Trésorière*, I,2 (1562 : 16) ; *Les Esbahis*, III,2 (1562 : 146) ; Lavardin, *La Célestine*, I (1578 : 49, 60) ; Amboise, *Les Neapolitaines*, II,8 (1584 : 193).

À côté du fonctionnement textuel exemplifié sous (31-35), le MD *Et puis* développe un emploi interactionnel à la fin du moyen français. En effet, en contexte interrogatif (*Et puis ?*), il constitue, à l'attention de l'interlocuteur (réel ou fictif), un marqueur de demande de complétion du discours. L'enchaînement peut admettre une interprétation temporelle (39) ou argumentative (40), (41), mais quoi qu'il en soit, *et puis* fonctionne dans tous les cas comme un MD, dans la mesure où il porte une demande de complétion :

(39) LA MAGDALEINE.

Helas, que farey je, moy, lasse, / Palharde, infame, pecharresse? [...]. /Marthe, ma suer, ad vous m'adresse ; / Conseilhés moy ; donnés m'advís!

LA MARTE.

Loué soit Dieu que vous a pris! /Ma suer, si a moy volés croire, /Vous muarés tous voz abís.

LA MAGDALEINE.

**Et puis?**

LA MARTE.

Sçavés vous qu'il vous fault faire ? / Au prophete vous fault atraire / Pour grace demander et pardon, / Car il est bien de si bon aire ; / Pas ne vous reffusera ce don. (Anonyme, *La passion d'Auvergne*, 1477 : Fragment A, 138)

'Hélas, que ferai-je, moi, malheureuse, une femme débauchée, infâme, pécheresse ? [...] Marthe, ma sœur, je m'adresse à vous. Conseillez-moi, donnez-moi votre avis. MARTHE Dieu soit loué ! Ma sœur, si vous voulez me croire, vous changerez tous vos habits. LA MADELEINE : Et ensuite ? MARTHE : Savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut vous adresser au prophète pour demander grâce et pardon'.

(40) Quant le compaignon fut retourné devers le maistre, il luy demanda : « **Et puis ?** » Il luy respondit qu'il estoit de son oppinion, et que, s'il n'eust crainct le jour, encores y fut-il demouré. (Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, 1559 : Première Journée, Nouvelle 8, 744).

(41) Roxane, fermant les yeux : Oui, parlez-moi d'amour.

Christian : Je t'aime.

Roxane : C'est le thème brodez, brodez.

Christian : Je vous...

Roxane : Brodez !

Christian : Je t'aime tant !

Roxane : Sans doute, **et puis ?** ...

Christian : **Et puis...** je serais si content si vous m'aimiez ! Dis-moi, Roxane, que tu m'aimes !

Roxane, avec une moue : Vous m'offrez du brouet quand j'espérais des crèmes ! Dites un peu comment vous m'aimez ? (Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1898 : III, 5, 123).

Le cas échéant, par antiphrase, *Et puis ?* peut constituer un marqueur de mise en doute de la possibilité d'une complétion. Au lieu d'indexer un mouvement de sur-enchère argumentative, il constitue un signal de disjonction, que l'enchaînement qui suit, s'il est accompagné d'un changement de tour de parole, va très probablement invalider (42), mais qu'il va valider s'il s'exerce à l'intérieur du même tour de parole (43) :

(42) MAISTRE ALIBORUM.

L'ung de vous fait le non joueur, / Et contrefait le bon varlet, L'autre parlè en bastelleur / Et si ne scet pas son coupplet.

TESTE CREUSE.

Bien, **et puis?**

MAISTRE ALIBORUM.

Cela me desplaist.

SOTIN.

Dea! vous nous voullés regnier. (Anonyme. *Miracle de Saint Nicolas et d'un juif*, 1480 : 141)

'L'un ne fait le comédien et contrefait le bon valet. L'autre parle en bonimenteur et ne connaît pas son propos. TÊTE CREUSE : Et puis ? MAÎTRE ALIBORUM : Cela me déplaît. LE PETIT SOT : Allons ! Vous voulez nous donner des ordres !'

(43) (Il se lève.) Vous rappelez-vous comme il était gai, rieur, amusant ? Et de l'esprit ! avait-il de l'esprit, hein ?

MADAME AMBROIX

Il en faisait, surtout.

AMBROIX, arrangeant le châle de Gertrude.

Eh bien, oui, il en faisait, **et puis ?** Quel mal voyez-vous à cela ? Quand vous avez du café en grain chez vous, vous faites du café, n'est-ce pas ? et personne ne s'en plaint; de même pour l'esprit, quand on en a, on en fait, et je n'y vois rien à redire. (Daudet, *La dernière idole*, I,1, 6).

Cet emploi disruptif de *et puis ?*, emploi second, obtenu par antiphrase, empiète comme on va le voir sur la valeur de base de *et après ?* (en contexte interrogatif).

#### 4.2. *Et après / après*

Le français moderne connaît deux marqueurs discursifs basés sur l'adverbial *après*, comme on le voit dans les exemples suivants : *après* seul, en régime discursif assertif (42) et *et après* en régime discursif interrogatif (43), respectivement MD 1 (organisateur textuel introduisant une disjonction argumentative) et MD 2 (organisateur de l'interaction, marquant un vice de l'argumentation et interrogeant l'interlocuteur, réel ou fictif, sur la possibilité de sa complétion).

(44) Tu me diras que j'avais qu'à me manifester plus bruyamment et dire ce que j'avais sur le cœur en tapant du poing sur la table mais je te répondrai que

c'est pas exactement dans mon caractère et qu'en plus, tu détestes, je dirais même mieux, ne supportes pas les gens qui se manifestent bruyamment contre ton gré ou contre tes idées. **Après**, le problème de savoir pourquoi je ne t'aime plus, je serais bien incapable de t'exposer correctement les faits avec un plan en trois parties, une introduction et une conclusion. D'ailleurs je pense que ça ne servirait à rien sauf à te faire du mal et de ce point de vue-là, je pense que j'en ai déjà étalé quelques couches. (Gavalda, *Ceux qui savent comprennent*, 2000 : 52).

(45) Mais Bailleul continuait de pêcher dans les prés. La Loire et ses brochets l'intimidaient encore. Il n'osait s'attaquer à eux, et cependant se gourmandait, s'excitait à plus de hardiesse : « **Et après ?** Est-ce qu'ils me mangeront ? » Ce fut un soir, à Bouteille, qu'il sauta brusquement le pas. (Genevoix, *La boîte à pêche*, 1926 : 55).

Tout en contribuant à la structuration du discours, *Après* (44) ne fonctionne pas à la manière de *Et puis* : les arguments avant et après ne partageant pas le même topique. La valeur de l'argument qui suit *Après* diffère de celle de l'argument qui précède. Dans le cas de *Et après* (45), cette divergence, alimentée par le régime interrogatif, va jusqu'à souligner l'opposition. On l'aura donc compris : c'est la valeur fondamentalement disruptive des enchaînements en question (i) qui d'une part, bloque la cooccurrence de *et* et *après* (*\*et après*) en contexte assertif, dans la mesure où *et*, qui conjoint (à la différence de *mais*), présuppose que les éléments articulés par ses soins soient argumentativement co-orientés ; (ii) qui, d'autre part, impose la présence de *et* en contexte interrogatif, puisque se trouve précisément mise en question la possibilité de poursuivre l'argumentation en cours de traitement. Dans *Et après ?*, *Et* présuppose que le propos précédemment énoncé va pouvoir être complété, développé, et *après*, associé à la modalité interrogative, conteste cette possibilité. La cooccurrence n'est donc pas optionnelle, et *Et après ?* en (45) ne pourrait pas commuter avec *Après ?*

L'impossible commutation de *Et après* avec *après* en contexte interrogatif et de *Après* avec *Et après* en contexte assertif est au demeurant ce qui permet de distinguer les emplois de MD de ce morphème de ses emplois d'adverbial temporel, qui acceptent la commutation. Contrairement à (44) et (45), les attestations d'adverbial temporel sous (46) et (47) se prêtent aux manipulations consistant à ajouter (46') ou à supprimer (47') un *et* sans que la signification (en l'occurrence temporelle) de l'enchaînement en soit pour autant altérée :

(46) TRIVELIN, écrivain. - Je mettrai comme il vous plaira. Vous saurez que je m'appelle Arlequin. **Après ?**

ARLEQUIN. - « Que j'ai une maîtresse qui s'appelle Silvia, bourgeoise de mon village et fille d'honneur ». (Marivaux, *La double inconstance*, 1724, III, 2, 245).

(46') TRIVELIN, écrivain. - Je mettrai comme il vous plaira. Vous saurez que je m'appelle Arlequin. **Et après ?**

ARLEQUIN. - « Que j'ai une maîtresse qui s'appelle Silvia, bourgeoise de mon village et fille d'honneur ».

(47) Une chose en amène une autre et puis on ne sait plus où l'on va. Ainsi, j'ai connu un jeune homme très bien qui devait épouser la fille de ma cuisinière. Une nuit, il est entré par hasard chez un petit bijoutier. Il l'a tué. **Et après**, il a volé. **Et après**, il a dissimulé. Tu vois où ça mène. La dernière fois que je l'ai revu, il était devenu menteur. (Gide, *Les faux-monnayeurs*, 1925 : Seconde partie, 1104).

(47') Une chose en amène une autre et puis on ne sait plus où l'on va. Ainsi, j'ai connu un jeune homme très bien qui devait épouser la fille de ma cuisinière. Une nuit, il est entré par hasard chez un petit bijoutier. Il l'a tué. **Après**, il a volé. **Après**, il a dissimulé. Tu vois où ça mène. La dernière fois que je l'ai revu, il était devenu menteur.

Le caractère optionnel de la présence/absence de *et* est ce qui distingue les emplois d'adverbial temporel d'*après* de ses emplois de MD disruptif. Alors que dans le premier cas, les suites *et après*, / *et après ?* s'interprètent analytiquement, comme des suites contingentes constituées d'un MD *et* optionnel et d'un adverbial *après*, dans le second cas, *et après ?* s'interprète synthétiquement, comme un MD composé, interrogeant l'opérativité de l'argumentation en cours et la pertinence de sa poursuite. Contrairement à *Et puis*, / *Et puis ?*, invitant à la relance du propos en cours, *Après*, / *Et après ?* invitent à son abandon, à son suspens. Tout du moins articulent-ils à un premier élément posé la « correction anticipative » (Soutet, 1992 : 123 pour *Maintenant*) de son implication supposée.

L'histoire d'*après* révèle des pistes pour expliquer cette opposition. Pendant la période de l'ancien français, *après* et *et après* indiquent majoritairement l'espace :

(48) et il resgarde le chandelabre qui vient vers la croiz, mes il ne voit mie qui le porte, si s'en merveille trop. **Et après** lui voit venir sor une table d'argent le Saint Vessel que il ot jadis veu chiés le Roi Pescheor, celui meismes que len apeloit le Saint Graal. (*Queste Graal*, 1220 : 59).

'Et il regarde le candélabre qui vient vers la croix, mais il ne voit point celui qui le porte et s'en étonne beaucoup. Et après (derrière) lui, il voit arriver sur une table d'argent le Saint Vaisseau qu'il avait vu jadis chez le Roi Pêcheur, celui même que l'on appelait le Saint Graal'.

(49) Quant vint après vespres que li tens fu raseriez, si voient li compaignon par devant ax un chevalier navré el cors molt durement afoir devant ax, et disoit soventes foiz : "Hé ! Diex, secorez moi ! Car or en est li besoign." **Après** lui venoit uns autres chevaliers o un nain qui li crioient de loign : "Morz estes, ne la poez garir." (*Queste Graal*, 1220 : 243).

‘Lorsque, après vèpres, le temps se calma, les compagnons purent voir devant eux un chevalier gravement blessé qui fuyait en disant : « Dieu, aidez-moi ! Car j’en ai besoin. » Derrière lui venait un autre chevalier avec un nain lesquels l’interpellaient de loin : « Vous êtes mort ! Rien ne peut vous sauver ! »’.

Les emplois temporels (50 et 51) sont moins fréquents :

(50) Son cheval li fet amener / Et le grant sengler aporer, / **Après** li a rendu son chien (*Guingamor*, 1180, v. 730-732).

‘Il ordonna de lui amener son cheval et de lui apporter le sanglier. Après il lui rendit son chien’.

(51) Atant mes sire Gavains prent del pain, en sa boce l’a mis **et après** a son helme pris qui sor le table ert devant lui. (*Vengeance Raguidel*, 1220, 9)

‘Monseigneur Gauvain prend du pain, le met dans sa bouche ; (et) après il prend son heaume qui était sur la table’.

Témoin, le tableau suivant :

|                 | Total des occurrences | Occ. en emploi temporel |
|-----------------|-----------------------|-------------------------|
| <i>PUIS</i>     | 4367                  | 660, soit 15,1%         |
| <i>ET PUIS</i>  | 492                   | 431, soit 87,6%         |
| <i>APRÈS</i>    | 2216                  | 349, soit 15,7%         |
| <i>ET APRÈS</i> | 111                   | 68, soit 61,3%          |

Tableau 1. Attestions des emplois temporels de *PUIS*, *ET PUIS*, *APRÈS*, *ET APRÈS* dans le corpus prédéfini *Frantext Ancien Français*

Aucune attestation de *après* / *et après* en tant que MD n’a été trouvée pour cette période. Les emplois temporels (*après* et *et après*) augmentent dans les attestations de *Frantext Moyen Français* (2019), conformément à la description proposée par Heine, Claudi et Hünneimayer (1991) du passage spatial > temporel. *Après* devenait alors apte à signaler un point de départ à la différence de *puis* qui note/notait essentiellement l’enchaînement. Les premières attestations de *après*, MD structurant le discours, datent de la période du français préclassique :

(52) Que si quelqu’un a falli, et bien, il fera telle chose qui sera pour recompenser la faute et mesmes il fera plus qu’il ne doit. Et ainsi Dieu aura bien occasion de se contenter. Voilà (dy je) la doctrine commune des papistes, mais il leur est facile de gazouiller ainsi, d’autant qu’ilz se moquent de Dieu et le manient comme un petit enfant. **Après**, si les hommes n’ont satisfait du tout en ce monde, il y aura un moien pour estre purgé en l’autre. (Calvin, *Sermons*, 1558 : 13).

(53) c'est espece d'injure d'avoir regret au repos de ceux qui nous ayment, pour ce que nous en sommes incommodez : (...). **Après** il y a à cela un très bon remede, que la fortune ne nous peust oster, c'est que, survivant à nos amis, nous avons moyen d'en faire d'autres : l'amitié est un des plus grands

biens de la vie, aussi est-il des plus aisez à acquérir. (Charron, *De la sagesse : trois livres*, 1601 : 606).

Et après, MD de type 2 est encore plus récent :

(54) Quand tu auras mon âge, l'âge fort, tu regarderas d'un œil plus tranquille les petites misères inhérentes à la triste nature humaine. Je sais ce que tu peux me dire : – “ c'est ma cousine. ” oui, **et après ?** ... n'est-elle pas ma fille, à moi ! ...me vois-tu pour cela penché comme un saule pleureur ? (Reider, *Mademoiselle Vallantin*, 1862 : 135).

Pourquoi ces trajectoires sémantiques différentes entre *puis* et *après* ? Force est de constater que dès les premières attestations, *après* offre une palette d'emplois plus importants que *puis*, qui reste cantonné dans l'expression de l'enchaînement<sup>31</sup>. Qui plus est, la présence de *puis* n'implique pas de borne dans les procès évoqués qui s'enchaînent<sup>32</sup>, comme en témoignent (i) la présence de constructions de type *quand*, narratif et non temporel + ... *puis* (55) ; (ii) la présence d'adverbes de type « rapidement » (56) (iii) et la répétition (57) :

(55) **Quant** il fu d'eles delivrez, / **Puis** ad tuz ses baruns mandez, / Que li jugemenz seit renduz : / Trop ad le jur esté tenuz. (Marie de France, *Lais de Marie de France*, 1180 : *Lanval*, v. 375-378).

'Après s'être occupé d'elles, le roi convoqua tous ses grands vassaux pour qu'ils rendissent leur jugement : il avait été que trop différé' (Trad. N. Koble et M. Segui).

(56) Li palefroiz li fu bailli / ez si richemant apareilliez, / et ele i monte lieemant ; / **puis** monterent **isnelemant** / li seignor et li escuier. (Chrétien de Troyes, *Erec*, 1170 : 21a).

'Le palefrois, richement appareillé, lui fut donné ; elle se mit à cheval avec joie : après montèrent rapidement les seigneurs et les écuyers'.

(57) Un petit ci recrierai / **Et puis** après recrierai / Et redirai encor avant. (Coincy, *Miracles Nostre Dame*, t.3, 1218 : v. 246-248).

<sup>31</sup> Même si, dans les textes les plus anciens, *puis* et *après* sont interchangeables, comme le montrent les deux exemples suivants du *Livre de Samuel* (XII<sup>e</sup> s.) où « après-demain » est notée par *après demain* d'une part et par *puis demain* d'autre part :

(i) Jonatha dist a David : « Ha ! Sire Dieu de Israel ! Si jeo avera encerchi huy la sentence de mon pere demain ou **après demain**, et nulle bone chose avera estee sur David, et jeo nel toi maunde demaintenaunt (ms. Londres f<sup>o</sup> 28, 12) '... Si j'avais la décision de mon père demain ou après-demain'.

(ii) Jonathas dist a David : « Vive le Seignor Dieu de Israel ! Si jeo ey enquis la sentence de moun pere demain **ou puis demain**, et nulle bone chose eit estee sur David dit, et jeo nel toy maunde demaintenaunt (ms. Paris, f<sup>o</sup>28, 12).

La proximité entre les deux termes est d'ailleurs caractéristique et visible également en italien et espagnol modernes (*dopo* et *poi* / *despues*, *pues*). Or, comme mentionné ci-dessus, au-delà de l'usage temporel, ces adverbiaux connaissent un emploi argumentatif, suite à une transcatégorisation.

<sup>32</sup> La situation reste identique en français moderne (Gosselin, 2007 : 54).

‘Je crierai de nouveau, et puis après de nouveau, et je le redirai encore’.

Fournissant un repère qui constituera le socle et le point de départ pour l’introduction d’un nouvel argument, *après* conviendra davantage à l’élaboration d’une argumentation divergente et triomphera désormais dans cet emploi. Le parcours esquissé permet de proposer que : (i) *Et puis*, MD de type 1 et 2, *alias* organisateur textuel et organisateur interactionnel, n’est pas décomposable ; (ii) *Après*, seul, peut fonctionner comme MD de type 1, mais pour accéder au statut de MD de type 2, se manifestant exclusivement dans l’interaction, la présence de *et*, marque prototypique d’oralité, devient obligatoire.

Demeure, au sujet des cooccurrences de *et* + adverbial, un autre cas de figure, beaucoup plus fréquent que ceux des combinaisons nécessaires (*et puis*, *et après* ?) ou contingentes (*et aussi*) présentés ci-dessus : celui des combinaisons optionnelles, qu’illustrent, parmi bien d’autres, la série des MD dédiés à l’expression de la surenchère.

### 5. Combinaisons optionnelles : transcatégorisation avortée (*et plus*) et appariements compositionnels réussis (*et de plus* ; *et en plus*)

En diachronie longue, pour l’expression de la relation de gradation (ou de surenchère), le français a développé deux familles de marqueurs discursifs :

(i) la famille des MD non dédiés à l’expression de la gradation, ayant acquis une valeur argumentative à la faveur d’une transcatégorisation (voir l’emploi dit « de relance » de *et* décrit, entre autres, dans Badiou-Monferran et Capin, 2020, et de *et puis*, ci-dessus, section 4 – ainsi que, toute proportion gardée, pour l’expression de la gradation disjonctive, *après* et *et après*).

(ii) la famille des marqueurs dédiés : 1. *voire*, covariant de *et* en emploi de MD, qui se signale en ce qu’il n’accepte pas d’entrer en cooccurrence avec ce dernier<sup>33</sup> ; 2. l’ensemble des locutions adverbiales ou des adverbes tout à la fois co-variants et

<sup>33</sup> Les raisons de ce blocage ont partie liée avec l’histoire dudit adverbial. On allèguera que la transcatégorisation de *voire* a joué son rôle : *voire* est à la fois un adverbe, un nom (ex. : « Du fait, li a conté **la voire** », *Mir. N.D. Rosarius*, 1330 : 204, ‘il lui a dit la vérité’) et un adjectif (ex. « Por Deu, Sire, dit la pucele, Car me dites **voire novele** », *Yvain*, 1177-1181 : v.b4909-4910 ‘Pour l’amour de Dieu, Sire, dit la jeune fille, dites-moi la vraie nouvelle’) comme d’ailleurs en latin où il est adverbe, adjectif et nom avec, à chaque fois, une portée différente ; les emplois majoritaires attestés en français médiéval le montrent avec une incidence nominale et non propositionnelle : il apparaît également dans des incises, associé à un terme d’adresse et souvent en cooccurrence avec un interjectif ou un adverbe : *voire dea*, *voire ores* ; il est par conséquent absent de la place frontale de l’énoncé et ne peut pas se combiner avec les *et* de relance articulants, du moins majoritairement, des propositions.

possiblement cooccurrents avec *et* dans son emploi de MD – *en outre*<sup>34</sup>, *même*<sup>35</sup>, *surtout*<sup>36</sup>, attestés dès le français médiéval ; *de surcroît*<sup>37</sup> ; *mieux encore*<sup>38</sup>, ainsi que le sous-ensemble des locutions adverbiales formées sur *plus* (*de plus*, *en plus*).

C'est ce dernier observatoire (celui des MD de surenchère mobilisant l'adverbe *plus*) qui sera ici retenu, parce que, s'étageant sur toute la diachronie du français – avec la formation de *et plus* en français médiéval et celle de *de plus/et de plus* (XVII<sup>e</sup> siècle) et *en plus/ et en plus* (XIX<sup>e</sup> siècle) en français moderne –, il illustre exemplairement deux vagues de formation pour les MD augmentatifs : l'une, ancienne, conduisant du français médiéval au français préclassique, où les attestations des adverbiaux cooccurrents avec *et* précèdent parfois de plusieurs décennies celles de l'adverbial seul ; l'autre, plus récente, conduisant du français classique au français moderne, où l'adverbial seul, dans son emploi de MD augmentatif, est attesté (bien) avant sa combinaison avec le *et* MD de relance.

### 5.1. Transcatégorisations avortées de *et plus* et *plus*

Pour l'expression de la surenchère, *et plus* et *plus* n'ont jamais été co-variants : ces créations constituent deux tentatives de transcatégorisation avortée, à partir d'une même valeur sommative-temporelle de base. Tentatives qui se sont succédé dans le temps (*et plus* pour le français médiéval ; *plus* pour les débuts du français moderne) et qui ont toutes deux connu l'insuccès.

<sup>34</sup> Il constitue l'un des marqueurs de surenchère les plus anciens, et est déjà attesté dès le début du moyen français (voir, dans *Frantext*, Anonyme, *Le canarien, Pièces justificatives*, 1327 ; Bersuire, *Décade de Titus Livius*, 1354, où *en outre* est au demeurant cooccurrent avec *et* – *et en outre* – *et*, pour la première attestation d'*en outre* seul, en emploi d'organisateur textuel marquant la surenchère, cf. Gerson, *Sermon pour la Pentecôte*, 1389, 84). *En outre* est probablement issu de la locution prépositionnelle *d'outre en outre*, signifiant « de part en part » et attestée bien avant l'adverbial (voir, dans *Frantext*, Chrétien de Troyes, *Cligès*, 1176 : 76d). Le marquage de la surenchère par *en outre* est constitutif, tout à la fois (a) du sens de l'adverbe *outre*, qui, dès le latin *ultra*, dénote un débordement de frontière, latérale ou longitudinale, (b) et du fait que soit sélectionné, dans la locution prépositionnelle, le constituant cible, *en outre*, et non le constituant source, *d'outre* : autrement dit, le terme ou l'aboutissement du parcours.

<sup>35</sup> Dans *Frantext* intégral, l'adverbe est attesté avec cet emploi de MD de surenchère (sous la graphie *mesme*) dès le XV<sup>e</sup> siècle (La Broquière, *Le Voyage d'outremer*, 1455, 222). Dans cette occurrence, il est cooccurrent à *et*.

<sup>36</sup> Pour la première attestation du MD dans *Frantext* intégral, voir Commynes, *Mémoires*, T. 3, 1495 : 45, 230. Dans ces occurrences, le MD est cooccurrent à *et*.

<sup>37</sup> Pour les premières attestations du MD dans *Frantext* intégral (sous la graphie *de surcroist*), voir Rabalais, *Gargantua*, 1542 : chap. 37, 320 où *de surcroist* est cooccurrent à *et* ; Charles Estienne, *L'Agriculture et maison rustique*, 1564 : 34r<sup>o</sup> où il figure sans *et*.

<sup>38</sup> Pour la première attestation du MD dans *Frantext* intégral (sous la graphie *mieux encores*), voir Honoré d'Urfée, *Astrée*, T. 2, L. 4, 131), où *mieux encores* accompagne le coordonnant *mais*.

### 5.1.1. *Et plus*, un MD augmentatif infructueux

La cooccurrence *et plus* constitue un cas de figure opposé à celle de *et puis*, dans la mesure où elle constitue un cas de transcatégorisation avortée. La requalification du quantitatif sommatif (« 2 **plus** 2 égalent quatre ») à l'augmentatif s'est, dans un premier temps, appuyée sur deux déplacements concomitants :

(i) un déplacement de palier syntaxique, avec un passage du niveau syntagmatique (niveau de l'opération d'addition) au niveau propositionnel (niveau privilégié de l'opération de surenchère).

(ii) Adossement systématique, pendant toute la période médiévale, de l'adverbial à un *et* de relance.

La première attestation recueillie dans *Frantext* illustre ce double phénomène :

(57) [...] elles s'offrirent eulx mesmes en sacrefice a Dieu par martire ; **et plus**, double couronne vainquis, s'estudierent ensuivre «l'Aingnel qui est espous des vierges, en quelconque lieu qu'il alast». (Pierre Abaelart et Héloïse Abaelart, Jean de Meung, *La vie et les Epistres*, 1290 : 13).

'elles s'offrirent elles-mêmes en sacrifice à Dieu par martyre ; et de surcroît, portant la double couronne, elles consacèrent leurs efforts pour suivre l'Agneau lequel est époux des vierges, où qu'il aille.'

Un rapide examen des occurrences figurant dans la base montre combien cette expérimentation fut de courte durée. Au demeurant fort peu exploitée en français médiéval (où l'on ne rencontre que trois occurrences isolées – celle ci-dessus et deux autres, dans Arras, *Mélusine* 1392 et Anonyme, *Ysaïe le Triste*, 1400) elle ne passe pas le cap du français moderne (*i.e.*, du XVI<sup>e</sup> siècle). Désormais, *et plus* perd sa capacité à fonctionner comme un connecteur textuel. Il se cantonne dans des emplois purement quantitatifs, associant le MD *et* et l'adverbial quantificateur *plus* désignant une quantité supérieure :

(59) *Louis*. Ce que j'ai déjà fait, je puis encor le faire.

*Olivier*. **Et plus**, si vous voulez. (Delavigne, *Louis XI*, 1832 : V, 6, 206).

Pour expliquer l'insuccès de cette transcatégorisation associant l'adverbial à *et* de relance, on pourra avancer l'hypothèse que les locuteurs ont sans doute ressenti la combinaison de *et* et de l'adverbial, pourtant motivée par l'analogie avec *et en outre*, ou encore *et puis*, d'ores et déjà disponibles dans un sens argumentatif, comme une contradiction dans les termes. De fait, à la différence de ce qui avait pu se passer avec *puis*, dont le sens temporel admet la combinaison avec *et*, la combinaison de *et* et de *plus* était irrégulière. Il s'agissait d'une innovation passant outre l'incompatibilité de *plus* et de *et* dans les structures de coordination – les conjonctions de coordination s'excluant, comme on le sait, l'une l'autre : « \*deux et plus deux font quatre ».

### 5.1.2 *Plus*, un MD de surenchère de courte durée

L'insuccès de *et plus* à la fin du français médiéval a pu déclencher, à l'aube du français moderne, une autre expérimentation, tout aussi infructueuse : celle de la transcatégorisation de *plus* seul, engageant la requalification de sa valeur sommative-temporelle de base en valeur augmentative. Dans *Frantext*, on trouve quelques occurrences illustrant ce type de transfert<sup>39</sup> : chez Dolet (1540), Rabelais (1552), Pasquier (1576), Esternod (1619) et Gournay (1635). Soit : chez des essayistes, romanciers, épistoliers ou poètes satiriques du français renaissant et classique. L'examen de ces occurrences fait apparaître que ces dernières sont tout autant attestées en énonciation historique qu'en énonciation de discours, et qu'elles figurent à tous les paliers de l'analyse syntaxique (pour l'articulation de syntagmes, de propositions, de phrases), dans le cadre ou non d'une suite de marqueurs d'intégration linéaire (MIL<sup>40</sup>). Mais cette expérimentation, qui succède à la précédente et lui supplée, ne s'est pas poursuivie au-delà du français préclassique. Très vite, *plus* a perdu sa capacité à fonctionner comme un connecteur textuel, marqueur de gradation. Il s'est replié depuis le français classique sur son emploi sommatif de base, comme dans (58).

(60) L'INTIMÉ. Voici fort à propos Monsieur le commissaire. / Monsieur, votre présence est ici nécessaire. / Tel que vous me voyez, Monsieur ici présent / M'a d'un fort grand soufflet fait un petit présent. / LÉANDRE. À vous, Monsieur ? L'INTIMÉ. À moi, parlant à ma personne. / Item, un coup de pied; **plus**, les noms qu'il me donne (Racine, *Les Plaideurs*, 1697, II, 5, 187).

L'hypothèse ici formulée pour expliquer l'insuccès du MD augmentatif est que *plus*, sur-sollicité dans le domaine du quantitatif et du temporel, n'était pas vraiment disponible pour marquer une opération de surenchère. Dans l'histoire au long cours du français, les deux coups d'essai *et plus* (pour la période du français médiéval) et *plus* (à l'aube du français moderne) ont cédé le pas à deux autres, a priori plus fructueux : *de plus* et *en plus*.

### 5.2. Des appariements optionnels et compositionnels réussis : *et de plus* vs *et en plus*

Les cooccurrences de *et* et de *de plus* / *en plus* sont tout à la fois optionnelles et compositionnelles, dans la mesure où les locutions adverbiales *de plus* / *en plus* sont d'ores et déjà dédiées au marquage de la surenchère : il s'agit de leur valeur de base.

L'examen, non encore fait, de la concurrence, dans l'histoire du français, des locutions adverbiales seules et des locutions adverbiales cooccurrentes avec *et* en est d'autant plus instructif. Il fait en effet apparaître des trajectoires diachroniques qui illustrent, au sein de la nébuleuse multifactorielle mobilisée dans la littérature pour

<sup>39</sup> Ont été interrogés les contextes où *plus* succédait à un signe de ponctuation forte (le point-virgule, les deux points, le point) et se trouvait avant une virgule.

<sup>40</sup> Voir à ce sujet l'attestation figurant dans le *Tiers-Livre* de Rabelais (1552, chap. 47, 327), où *plus* vient fermer une série ouverte par *premierement* et poursuivie par *secondement*.

expliquer le changement linguistique, le poids d'un facteur souvent minimisé et néanmoins important : celui afférent à la progressive autonomisation du code écrit par rapport au code oral.

### 5.2.1. *et de plus vs de plus*

*De plus* a pris le relais de *plus* au XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant une courte période, il entre en co-variation avec ce dernier. Sans doute est-il issu du comparatif de supériorité, qui apparaît dès l'ancien français comme modificateur d'un adjectif (61), d'un adverbe (62) :

(61) Pa num d'ocire i metrai un mien filz / E sin avrez, ço quid, **de plus gentilz**. (*Chanson de Roland*, 1110 : v.149-150).

'Dût-il mourir, j'y mettrai un de mes fils, et vous en aurez, je crois, de plus nobles'.

(62) Mais **de plus** loinz ad sun pris aqité. (*Chanson de Guillaume*, 1150 : 38)

'Il s'en est acquitté de plus loin'.

et encore en emploi pronominal (63) :

(63) Tuz les juenvles assembler sunt / Qui de quinze anz sunt **u de plus**, / Si cume custume est e us (Wace, *Le roman de Brut*, 1155, v.358-360)

'Tous les jeunes sont assemblés, de l'âge de quinze ans et (de) plus, ainsi que le veulent les us et coutumes'.

L'accession à la fonction d'organisateur textuel est avérée dans *L'Astrée* (deuxième partie, 1610) :

(64) elle me pria de trouver bon qu'elle feignist d'aimer Clorian, parce qu'il y avoit apparence de mariage entre eux, estant d'une mesme ville, et d'une mesme condition. **Et de plus**, Clorian estant fort riche, sa mere sans doute auroit cette recherche agreable, au lieu que si la mienne eust esté decouverte, parce que j'estois estranger, et qu'on ne sçavoit pas mesme si je n'estois point marié, elle l'eust desapreuvé, et luy eust peut estre deffendu de me voir. (Ur-fée, *Astrée*, 1610 : 2<sup>e</sup> partie, L. IV, 129).

Le nouvel organisateur textuel est encore une fois associé à *et* et cette fois, cette combinatoire n'est pas inédite. On l'a déjà repérée à propos de l'emploi pronominal :

(65) Raou le Çavetier, de trente anz **et de plus**, (Guillaume de Saint Pathus, *Miracles de Saint Louis*, 1300 : 68).

*Et de plus* se maintiendra au demeurant jusqu'en français contemporain :

(66) Patrick lève les yeux au ciel. Il n'est pas beaucoup plus élégant que moi, **et de plus** il est insolent, mais c'est un homme, le veinard. À partir du moment où il est rasé, et à défaut de qualités réelles, un homme peut toujours passer pour intelligent. (Desplechin, *Sans moi*, 1998 : 162).

Pour autant, la part de *et de plus vs de plus*, attesté dès les années 1620 (voir Mersenne, *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*, 1624 ; ou encore Camus,

*Palombe ou la femme honorable*, 1625) s'inversera en proportions symétriques entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> siècles : 80% de *et de plus* contre 20% de *de plus* à l'époque classique ; 20% de *et de plus* et 80% de *de plus* pour l'époque contemporaine. Cette inversion proportionnelle montre que la combinaison de *et de de plus* est contingente. Elle suit et illustre la trajectoire d'autonomisation du code écrit qui caractérise la diachronie du français, et qui se manifeste, entre autres, par l'éviction des marqueurs d'oralité et d'oralisation trop voyants (en l'occurrence, le MD *et* servant l'opération de surenchère en proposant un tremplin à la relance). L'histoire d'un des plus récents MD notant la surenchère, à savoir (*et*) *en plus*, confirme cette trajectoire.

### 5.2.2. *En plus vs et en plus*

L'accession de *en plus* au marquage de la surenchère est très récente. Elle date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et illustre, mieux que tout autre, le principe d'autonomisation du code écrit qui gouverne pour une part l'histoire du changement linguistique pour la période moderne. Le choix du marqueur, en soi, n'est pas original. Ce dernier est issu, classiquement, d'une construction mobilisant le comparatif de supériorité, devant un adjectif :

(67) Renarz estoit **en plus grant paine** / d'armes enquerre la semaine. (*Roman de Renart*, br. 8, 1190, v. 80-81).

'Renard avait le plus grand mal à engager des combats pendant une semaine'.

puis en emploi pronominal. La première attestation de ce type se trouve imbriquée dans un syntagme prépositionnel :

(68) Mais chiere adez fist noble et riche / Et emprunta **de plus en plus** / Et ça et la et sus et jus. (Coinci, *Miracles de Notre-Dame*, 1218, v. 110-112).

'Mais il fit sans interruption bonne chère et emprunta de plus en plus et ça et là, et en tout lieu'.

au demeurant toujours productif à l'époque moderne, comme complément du verbe :

(69) Sa curiosité était excitée **de plus en plus** (Sand, *Le compagnon du Tour de France*, 1851, 163).

(70) Ils s'écartaient **de plus en plus**. (Flaubert, *Salammbô*, 1963 : 95).

(71) A travers le réseau de plantes et de branches qui se resserraient **de plus en plus**. (Daudet, *Robert Helmont*, 1874 : 924).

ou, à partir de la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en position frontale, comme adverbe de constituant :

(72) Sur la place, la zone dorée et rougie de soleil diminue, s'en va, mangée par l'ombre ; **de plus en plus**, le grand écran de la Gizune domine tout [...].

(Loti, *Ramuntcho*, 1897 : 67).

Il est probable que l'organisateur textuel *en plus* en soit issu. En tant que cible d'une trajectoire dont *de plus* est la source, *en plus* ajoute de la surenchère à la surenchère et semble venir coder, à côté de *de plus* – affaibli par l'usure, indiquant souvent

une simple adjonction sans valeur augmentative ajoutée, notamment lorsqu'il est employé seul, sans *et* – un surcroît de gradation. *En plus* s'impose du coup comme la variante marquée de *de plus*.

Encore très largement minoritaire du point de vue de sa fréquence, il n'en a pas moins une place à gagner, en vertu de son haut potentiel scalaire, qui le démarque de *de plus*.

Mais la plus grande de ses originalités, congruentes avec le mouvement d'autonomisation de l'écrit évoqué plus haut, c'est qu'*en plus* a émergé dans sa nudité, sans appariement avec *et* (marqueur d'oralité devenu intempestif). La combinaison attendue est apparue bien plus tard et se signale par une faible fréquence : si la base *Frantext* enregistre 18 occurrences d'*en plus* en emploi de MD augmentatif, conduisant de Daudet (1877) à Lafon (2012), elle ne comprend que 5 attestations de *et en plus*, contenues dans Dolto (1985), Bayon (1987), Cixous & Calle Gruber (1994), Jenni (2011). Ces résultats appellent plusieurs observations :

(i) *en plus*, le premier des deux marqueurs à apparaître, et quantitativement le mieux représenté sur toute la tranche chronologique déroulée, semble constituer le grand gagnant de la compétition engagée avec *et en plus*.

(ii) Le dépouillement des résultats issus de la base *Frantext* montre qu'*en plus* est compatible :

- avec tous les genres de discours : roman, essai, théâtre, journal, autobiographie ;
- avec tous les types de textes : énonciation historique, énonciation de discours ;
- avec tous les registres de langue, de l'écrit littéraire à l'écrit familier ;
- avec toutes configurations syntaxiques possibles (*i.e.*, à l'articulation de syntagmes, de propositions, de phrases),
- avec toutes les plumes, toutes les voix, au regard du paramètre genré (masculin *vs* féminin).

Par différence, l'appariement avec *et*, désormais marqué comme variante oralisée, est peu représenté et il est cantonné à quelques configurations très limitées. Le paramètre textuel (sélectionnant les séquences discursives aux dépens des séquences narratives) et le registre de langue (simple ou familier) semblent particulièrement contraignants. On observe ainsi ici, pour le français moderne et contemporain, une situation radicalement différente de celle qui avait présidé à l'avènement de marqueurs de surenchère dans les périodes précédentes. Après le français classique, l'écrit renouvelle son stock de marqueurs sans mobiliser la combinaison qui avait fait florès jusque-là, et qui exploitait *et*, vecteur d'oralité longtemps utilisé (en énonciation de discours mais aussi en énonciation historique) comme alternative, vocalisable et vocalisée, des signes de ponctuation pour démarquer les unités de discours et les relancer.

## 6. Conclusion

Cette étude ouvre pour la linguistique diachronique un nouveau champ de recherche, qui appelle plusieurs remarques :

Primo. En synchronie et en diachronie, la suite *et* + adverbial couvre trois catégories : (i) celle du coordonnant (composé d'un MD et d'un adverbial), ici illustrée par *et aussi* ; (ii) celle du connecteur (composé d'un MD et d'un adverbial), ici illustrée par les *et puis* / *et après* temporels ; (iii) celle du MD, non-décomposable (*et puis*, *et après* ?) ou décomposable (*et de plus*, *et en plus*).

Secundo. Chaque combinaison semble avoir sa propre chronologie, son propre parcours, sa propre trajectoire ; chaque création a sa régularité, dont le cadre théorique, souple, de la transcatégorisation rend compte de manière opératoire. Ce dernier permet en effet de décrire deux niveaux de transfert : celui des morphèmes (*et*, mais aussi *puis*, *après*, *plus*) et celui des constructions (avec des expérimentations réussies – *et puis*, *et après* ? – et des ratés : *et plus*, analogie malheureuse – avec *en outre* –, qui ne résistera qu'un temps).

Tertio. Enfin, par-delà les facteurs de changement bien connus et parfaitement documentés, comme la dynamique analogique<sup>41</sup> et la dynamique intégratrice<sup>42</sup>, l'observatoire de la cooccurrence fait apparaître, pour ses objets et à partir d'eux, l'importance, pour l'intelligence des évolutions diachroniques constitutives de l'histoire du français, d'un facteur trop souvent négligé : celui de l'autonomisation du code écrit par rapport au code oral, et de son influence sur la configuration des termes qui agissent sur l'organisation textuelle<sup>43</sup>. Là n'est pas le moindre enjeu de ce nouveau champ de recherche.

---

<sup>41</sup> Dynamique ici illustrée par l'empreinte probable des locutions prépositionnelles à deux éléments (*d'outre en outre* ; *de plus en plus*) sur la formation des items indiquant une gradation (*en outre* ; *en plus*). *D'outre en outre* et *de plus en plus* dessinent en effet une même trajectoire, dont le *terminus ad quem* (*en outre*, *en plus*) sera sélectionné, de préférence au *terminus a quo* (\**d'outre* ; *de plus*, désormais concurrencé, en français contemporain, par *en plus*, encore minoritaire, mais qui a de fortes probabilités de devenir le MD de demain), pour exprimer la scalarité avec co-orientation.

<sup>42</sup> Dynamique ici illustrée par le passage des structures de coordination différée en *et* aux structures réduites en *et aussi*.

<sup>43</sup> Comme il a été montré dans cette étude, le français moderne (notamment celui des XIX<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles) limite drastiquement l'usage des *et* MD en régime narratif. En revanche, ces derniers se maintiennent mieux en régime discursif, là où la frontière des codes écrit et oral est plus poreuse.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE, Gérauld (1958-1962) : *La Coordination en français*. Paris, d'Artrey, t. I et II.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2000) : *Les conjonctions de coordination ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*. Paris, Champion.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2002) : « Coordonner : (qu') est-ce (qu') ajouter ? », in Jacqueline Authier-Revuz & Marie-Christine Lala (éds), *Figures d'ajout, phrase, texte, écriture*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 97-110.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2006) : « Cohérence et cohésion en français classique : l'exemple de l'opposition “ne / ni [...] aussi” vs “ne / ni non plus” », in Frédéric Calas (dir.), *Cohérence et discours*. Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 229-240.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire [dir.] (2020a) : *La rémanence : un concept opératoire pour la linguistique diachronique ? Le cas du français*. Dossier de *Le français moderne*, 88 : 2.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2020b) : « Rémanence des *Et* de relance en français moderne et contemporain : du “résidu” au “reliquat” ». *Le français moderne*, 88 : 2, 295-312.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2020c) : « Morphologie des coordonnants *et, ou, ni* et des locutions coordonnantes », in Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter Mouton, vol. 1, 943-960.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2020d) : « Sémantique des coordonnants *et, ou, ni* », in Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter Mouton, vol. 2, 1650-1674.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire & Daniéla CAPIN (2020) : « Comment identifier ‘*Et* de relance’ en diachronie longue ? », in Marta Saiz Sánchez; Amalia Rodríguez Somolinos & Sonia Gómez-Jordana Ferary (éds), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*. Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 369-390.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire & Christiane MARCHELLO-NIZIA (2020) : « Sémantique des connecteurs », in Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter Mouton, 1629-1649.
- BEECHING, Kate (2002) : *Gender, politeness and pragmatic particles in French*. Amsterdam, John Benjamins (*Pragmatics and Beyond New Series* 104).
- BERRENDONNER, Alain (2012) : « Sémantique des clauses : trois aspects », in Groupe de Fribourg (éd.), *Grammaire de la période*, Bern, Berlin et Bruxelles, Peter Lang, 75-91.
- BOLINGER, Dwight (1952) : « Linear Modification ». *PMLA*, 67: 7, 1117-1144.
- BRAS, Myriam; Anne LE DRAOULEC & Laure VIAU (2003) : « Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation du discours ». *Cahiers Chronos*, 11, 71-97.
- BRUNOT, Ferdinand (1959) : *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 6 « Le XVIII<sup>e</sup> siècle ». Paris, Armand Colin.

- CAPIN, Daniéla (en préparation) : *Transcatégorisations : nuances merveilleuses en langue et littérature*.
- CAPIN, Daniéla & Claire BADIOU-MONFERRAN (2020) : « À l'aune de la transcatégorisation : modélisation des emplois de *et* dans la langue d'hier et d'aujourd'hui », in Danh Thành Do-Hurinville, Huy Linh Dao & Annie Rialland (éds), *De la transcatégorialité dans les langues*. Paris, Éditions de la Société linguistique de Paris, 154-193.
- COMBETTES, Bernard (2011a) : « Les ajouts après le point : phénomène de décondensation ? ». *L'information grammaticale*, 130, 1-6.
- COMBETTES, Bernard (2011b) : « Hyperbate et structure informationnelle. Le cas des ajouts après le point », in Anne-Marie Paillet & Claire Stoltz (éds), *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 195-205.
- CULIOLI, Antoine (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris, Orphys.
- CULIOLI, Antoine (1995) : « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Étude de quelques cas ». *Cahiers de l'ILSL*, 6 [M. Mahmoudia (dir.), *Fondements de la recherche en linguistique, Perspectives épistémologiques*], 7-16.
- DO-HURINVILLE, Danh Thành & Huy Linh DAO (2016) : « La transcatégorialité. Une histoire de limite sans limite ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CXI, 1, 157-211.
- DOSTIE, Gaétane (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*. Paris, De Boeck Supérieur.
- DOSTIE, Gaétane & Florence LEFEUVRE [dir.] (2017) : *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*. Paris, Champion.
- DOSTIE, Gaétane & Claus PUSCH (2007) : « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation ». *Langue française*, 154, 3-12.
- Frantext = Montémont, Véronique [dir.] (2002→) : *Frantext. Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française*. Nancy, ATILF. URL: <http://www.frantext.fr>
- FRASER, Bruce (1999) : « What are discourse markers ? ». *Journal of Pragmatics*, 31, 931-952.
- GIACALONE RAMAT, Anna (2015) : « *Un sacco di...* ed altre espressioni di quantità nella prospettiva della grammaticalizzazione », in M. Grazia Busà & Sara Gestuato (éds), *Lingue e Contesti, Studi in onore di Alberto M. Mioni*, Padova, CLEUP, 583-596.
- GOSSELIN, Laurent (2007) : « Les séquences de connecteurs temporels : ordre et informativité des constituants ». *Cahiers Chronos*, 18, 47-68.
- HEINE, Bernd, Ulrike CLAUDI & Friederike HÜNNEMEYER (1991) : *Grammaticalization: a conceptual framework*. Chicago, Chicago University Press.
- HOPPER, Paul J. & Elizabeth Closs TRAUGOTT, (2003 [1993]) : *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press.
- IBRAHIM, Amr Helmy (1978) : « Coordonner pour argumenter ». *Semantikos*, 2-3, 21-42.
- LAMBERT, Frédéric (2001) : « *Et* : un cas de grammaticalisation ? ». *Travaux de linguistique du Cerlico*, 14, 113-134.

- LASCARIDES, Alex & Nicholas ASHER (1993) : « Temporal interpretation, discourse relations and common sense entailment ». *Linguistics and Philosophy*, 16 : 5, 437-493.
- LEFEUVRE, Florence & Gabriella PARUSSA [dir.] (2020a) : *L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ?* Dossier de *Langages*, 217.
- LEFEUVRE, Florence & Gabriella PARUSSA (2020b) : « L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ? ». *Langages*, 217, 9-21.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2016) : « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide Moralisé* au XIV<sup>e</sup> siècle ». *Linx*, 73, 113-146.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2012) : « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », in Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev & Évelyne Oppermann-Marsaux (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern, Berlin et Bruxelles, Peter Lang, 247-264.
- MIONI, Alberto M. (1983) : « Italiano tendenziale : osservazioni su alcuni aspetti della standardizzazione », in Paola Benincà & Giovan B. Pellegrini (dir.), *Scritti linguistici on onore di Giovan Battista Pellegrini*, t. I, Pisa, Pacini Editore, 495-517.
- MORIER, Henri (1961) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.
- MOURET, François (2008) : « Les coordinations de séquences de compléments en français », in Jean-Christophe Pitavy & Michèle Bigot (éds), *Ellipses et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives*. Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 213-222.
- NØLKE, Henning (1983) : *Les adverbes paradigmatiques. Fonction et analyse*. *Revue romane*, n° spécial 23.
- RAMAT, Paolo (2001) : « Degrammaticalization or transcatégorization ? », in Chris Schaner-Wolles, John R. Rennison & Friedrich Neubarth, (éds), *Naturally! Linguistic studies in honour of Wolfgang Ulrich Dressler presented on the occasion of his 60th birthday*. Torino, Rosenberg & Sellier, 393-401.
- RAMAT, Paolo (2019) : « The limits of Transcatégorization ». *Incontri Linguistici*, 42, 155-173.
- REGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin (1973 [1706]) : *Traité de la grammaire française*. Paris, Bibliothèque nationale de France. [Reproduction en fac-similé].
- ROBERT, Stéphane (1999) : « Grammaire fractale et sémantique transcatégorielle : entre syntaxe et lexique ». *Langages*, 136, 106-123.
- SCHIFFRIN, Deborah (1987) : *Discourse Markers*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SOUTET, Olivier (1992) : *La Concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève, Droz (Publications romanes et françaises).
- SWEETSER, Eliot Eve (2006 [1990]) : *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structures*. Cambridge, Cambridge University Press, 6<sup>e</sup> éd.
- TESNIÈRE, Lucien (1953), *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- VAUGELAS, Claude Favre de (2009 [1647]) : *Remarques sur la langue française*. Édition de Zygmunt Marzys. Genève, Droz.